

Programme d'actions



carcassonne-agglo.fr

SOMMAIRE

1- INTRODUCTION.....	2
2- PRESENTATION DETAILLE DU PROGRAMME D'actions	3
3- L'arbre d'actions	4
4- Les fiches d'objectifs.....	1
5- La gouvernance du PCAET	85
TABLE DES Annexes	87

1- INTRODUCTION

Un Plan Climat Air, Eau, Energie Territorial pour agir de façon locale avec l'ensemble des acteurs du territoire

Aujourd'hui, devant l'urgence climatique, des réponses concrètes doivent être trouvées pour engager le territoire dans la transition écologique et énergétique. Le Programme d'actions du PCAET de Carcassonne Agglo constitue une réponse locale à ces enjeux. Les actions développées ci-après visent tout à la fois la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'adaptation du territoire aux changements climatiques.

- **Un territoire déjà impacté par le changement climatique**

Le territoire de l'Agglo a subi plusieurs événements naturels dévastateurs : les Inondations (d'octobre 2018) et des incendies (août 2019) mais aussi des sécheresses ou des gels tardifs impactant les activités humaines (décès, destructions, pertes agricoles, insécurité alimentaire, épidémies, dégradation des espaces naturels...). Ces événements tragiques ont été les éléments déclencheurs d'une véritable prise de conscience vis-à-vis du risque et de la vulnérabilité du territoire face au changement climatique.

- **Une stratégie ambitieuse pour devenir un territoire à énergie positive TEPOS**

Face aux enjeux constatés, Carcassonne Agglo a défini une stratégie visant à réduire les consommations énergétiques (-52%), à augmenter la production d'énergies renouvelables (X6) et à développer la résilience du territoire en préservant les ressources naturelles. Cette stratégie a été construite en collaboration avec l'Agence Régionale Energie Climat à travers plusieurs séances de travail associant partenaires et élus du territoire.

- **Un plan d'actions opérationnel construit autour de 6 axes stratégiques**

Établi pour 4 ans, le plan d'actions du PCAET (2022-2026) propose 21 actions réparties en 6 axes, visant une participation de la réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la résilience face aux changements climatiques, la préservation des ressources naturelles dont l'eau ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'air du territoire.

- **Les objectifs ambitieux pour un territoire TEPOS**

Conscient des menaces engendrées par le changement climatique, le territoire a choisi de réaliser un PCAET pour œuvrer en faveur de :

- ❖ **La sobriété énergétique** à l'échelle du territoire pour réduire les consommations énergétiques (-52%) et les émissions de gaz à effet de serre (-72%) ainsi que pour favoriser les productions des EnR.
- ❖ **La préservation des ressources naturelles, dont l'eau et développer les zones de stockage de carbone.**
- ❖ **La réduction des émissions et des concentrations de polluants atmosphériques.**
- ❖ **La biodiversité et la renaturation des sols**, pour renforcer la résilience du territoire.
- ❖ **La production d'Énergies Renouvelables, établie sur le mix énergétique** et permettre un équilibre entre production et consommation énergétique.
- ❖ **L'accompagnement des acteurs locaux au changement de paradigme** vis-à-vis des mobilités qui est aujourd'hui un enjeu majeur dans le cadre de la mise en œuvre d'une stratégie ambitieuse pour un territoire décarboné.

2- PRESENTATION DETAILLE DU PROGRAMME D' ACTIONS

- **Le programme d'action est le résultat d'une phase de concertation continue entre 2018 et 2022.**

Une phase de consultation a été conduite entre 2018 et 2022, rythmée par plusieurs événements d'envergures :

- Un séminaire avec l'ensemble des acteurs (juin 2018),
- Une phase d'acculturation des nouveaux élus (2021) et une journée d'appropriation du PCAET en juillet (2021).
- Des ateliers de travail avec l'ensemble des partenaires techniques (automne 2021).
- Une phase de co-écriture des fiches d'objectifs (2022) avec les partenaires et les directions de Carcassonne Agglo.

Le PCAET de Carcassonne Agglo se décline en 6 axes stratégiques, 21 fiches d'objectifs et 69 actions opérationnelles.

6 Axes stratégiques :

- **Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants (4 Objectifs – 14 Actions).**
- **Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants (4 Objectifs – 17 Actions).**
- **Axe 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement et des paysages (2 Objectifs – 6 Actions).**
- **Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'Air (3 Objectifs – 14 Actions)**
- **Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique (4 Objectifs – 10 Actions).**
- **Axe 6 : Installer la gouvernance du PCAET pour assurer la pérennité du PCAET (3 Objectifs – 8 Actions).**

L'action climat portée par le territoire est le résultat d'un travail co-construit avec :

- Les élus communaux (83),
Les consulaires (CCI, CMA, CAPEB, FFB, la Chambre d'Agriculture de l'Aude),
- Les partenaires techniques (CAUE, SYADEN, SMMAR et Syndicats de rivières, SDIS, ONF, Etat),
- Les financeurs (Etat, Région, Département, Agence de l'eau, ADEME, Banque des territoires)
- Les associations naturalistes.

D'autres contributeurs :

- Le CODEV de Carcassonne Agglo.
- La SPL AREC.
- Atmo Occitanie.

La réussite et l'inscription dans le temps du PCAET va passer par la signature d'une Charte d'engagement au lendemain de l'Adoption du PCAET.

Pour le territoire de Carcassonne Agglo, le PCAET est considéré comme le projet de territoire Climat Air Eau Energie Territoriale. A ce titre, les élus ont choisi d'arrêter le PCA.E.ET valant pour PCAET. Le choix est fait de parler du PCA.E.ET de Carcassonne Agglo.

3- L'ARBRE D' ACTIONS

- ❖ **L'arbre des actions du PCAET** permet de visualiser le lien entre les fiches d'Objectifs, les Actions et les sous actions. C'est une façon très imagée de présenter le PCAET de Carcassonne Agglo et de lui donner du sens.

Un code couleur vient faciliter la lecture de l'arbre d'action :

- Orange pour l'Axe 1
- Bleu pour l'Axe 2
- Rose pour l'Axe 3
- Bleu marine pour l'Axe 4
- Jaune pour l'Axe 5
- Vert pour l'Axe 6

- ❖ **Les fiches d'objectifs** répondent aux enjeux du PCAET. Les objectifs sont rappelés en préambule de chaque fiche. Chacune est composée d'actions et de sous actions.


Un encart destiné aux enjeux « changement climatique » est inscrit et codifié selon l'importance des actions qui viennent répondre aux objectifs de l'action.


Des indicateurs ont été choisis collectivement avec les contributeurs et les maitres d'ouvrages ciblés. Une base de données permettra de faire le bilan annuel des actions. Cette base de données sera complétée avec l'appui des différents maitres d'ouvrages. Carcassonne Agglo a d'ores-et-déjà crée la base de données sous xls. Un outil Cartographique est en cours d'acquisition : FORO (outil déployé dans le cadre du projet FIAUde par la DDTM de l'Aude et développé pour Carcassonne Agglo pour répondre aux besoins du PCAET).


A l'occasion du bilan annuel du PCAET un bilan croisé viendra estimer l'actions du PCAET de Carcassonne Agglo sur le Climat.


Enjeux :


Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

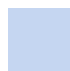
 Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie


 Réduire les consommations énergétiques des bâtiments


 Développer d'une mobilité durable


 Atténuer les émissions de Gaz à Effet de Serre

 Produire des énergies renouvelables locales

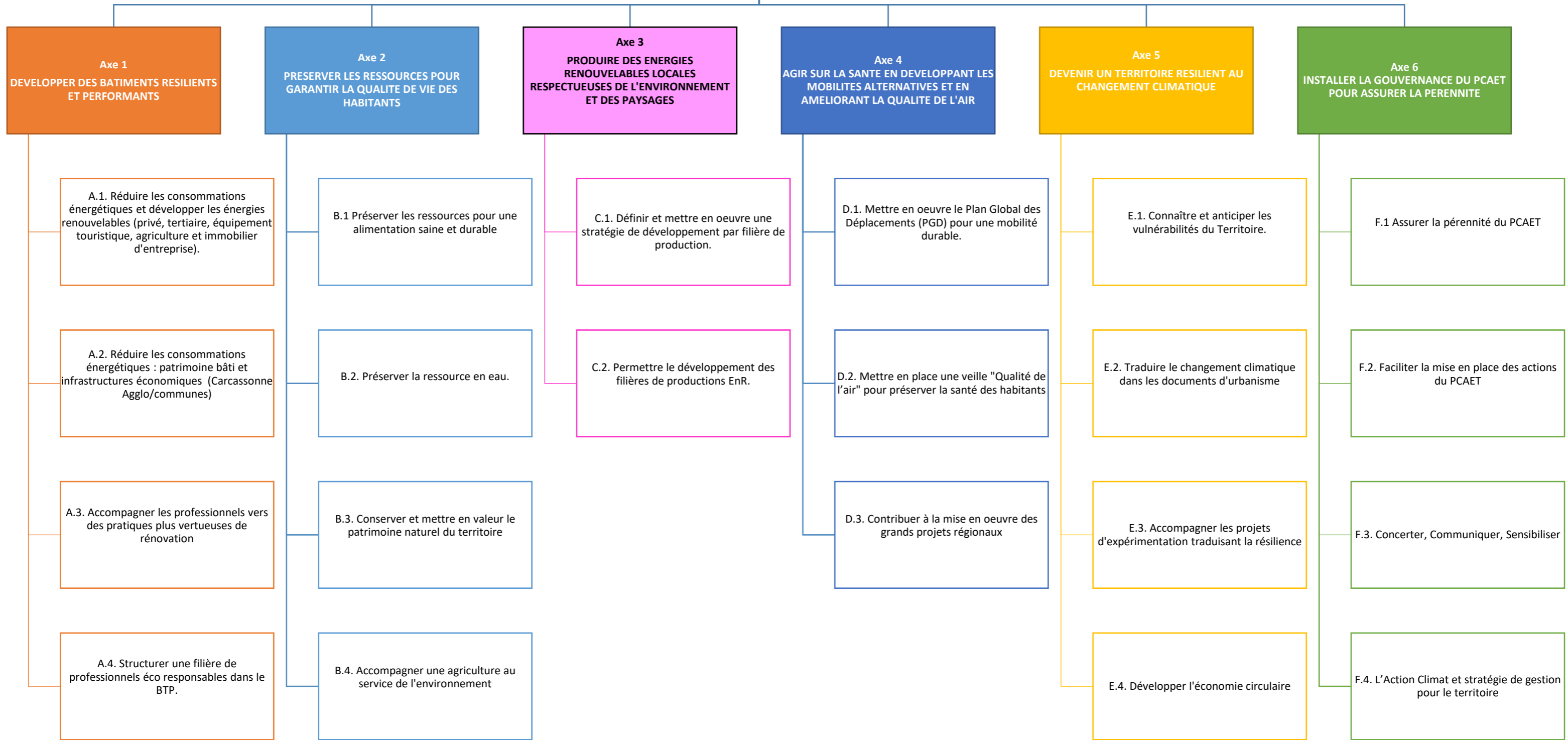
 Améliorer la qualité de l'air

 Résilience face au changement climatique

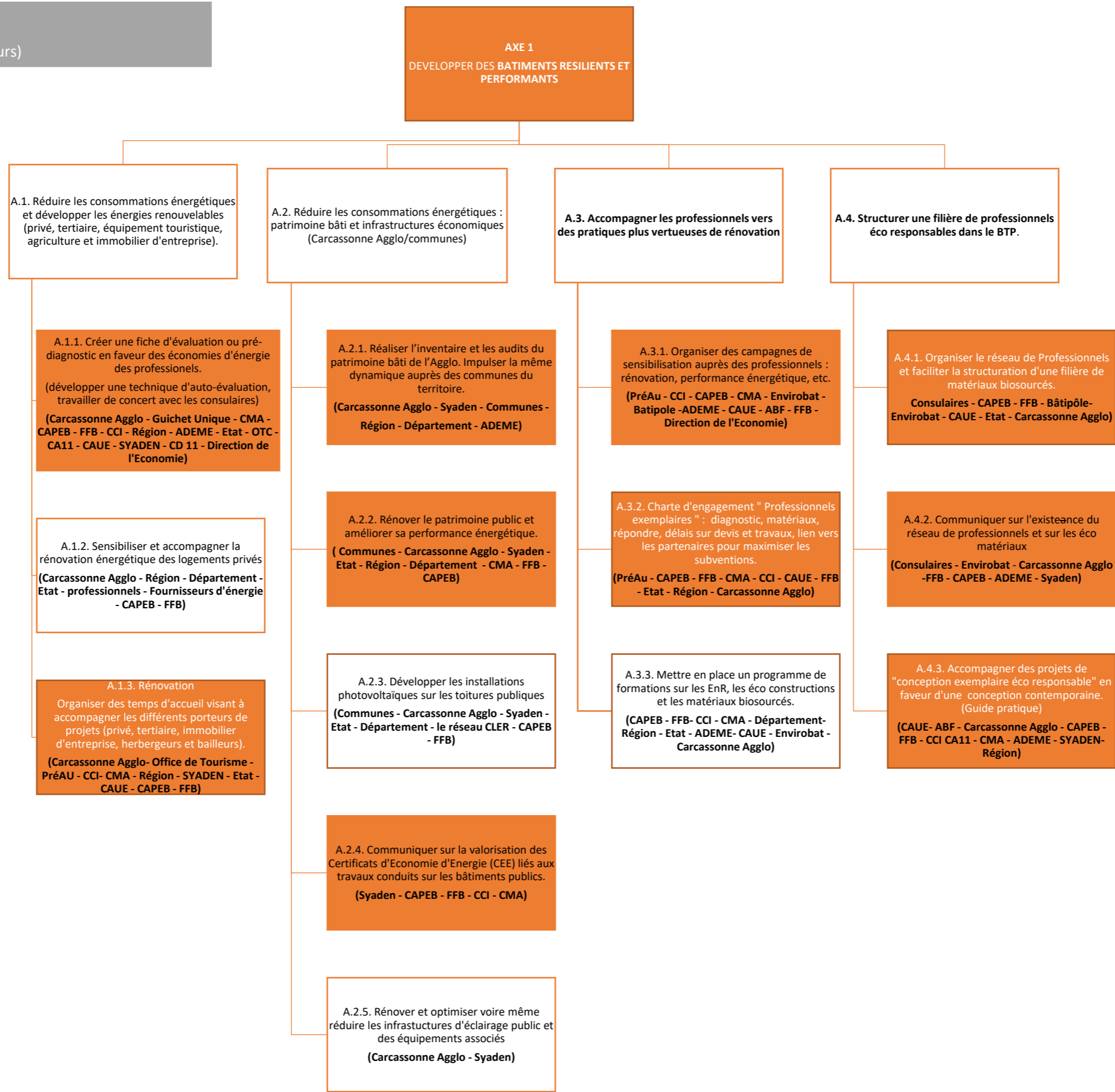
 Développer une urbanisation résiliente

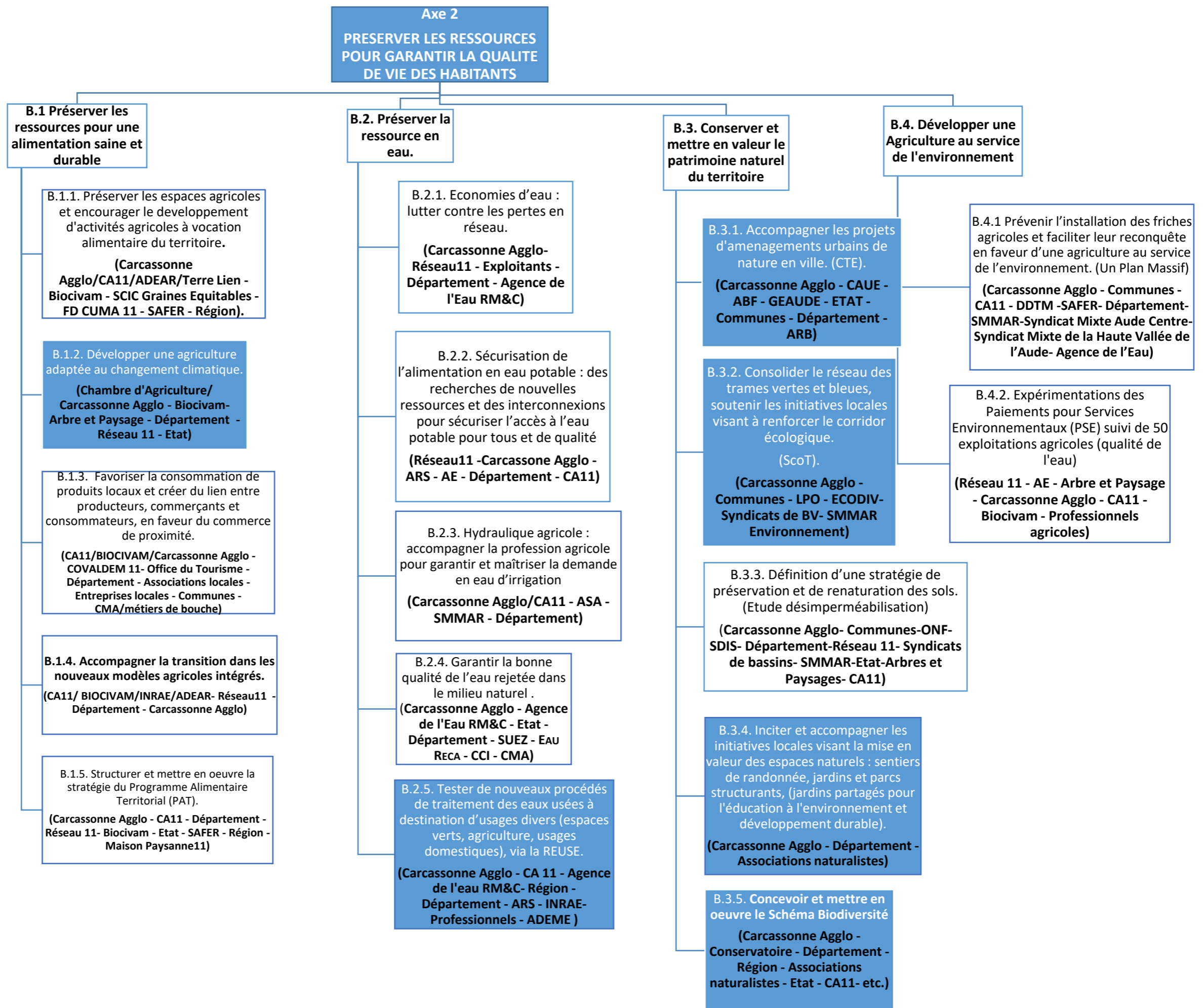
 Assurer la pérennité du PCAET

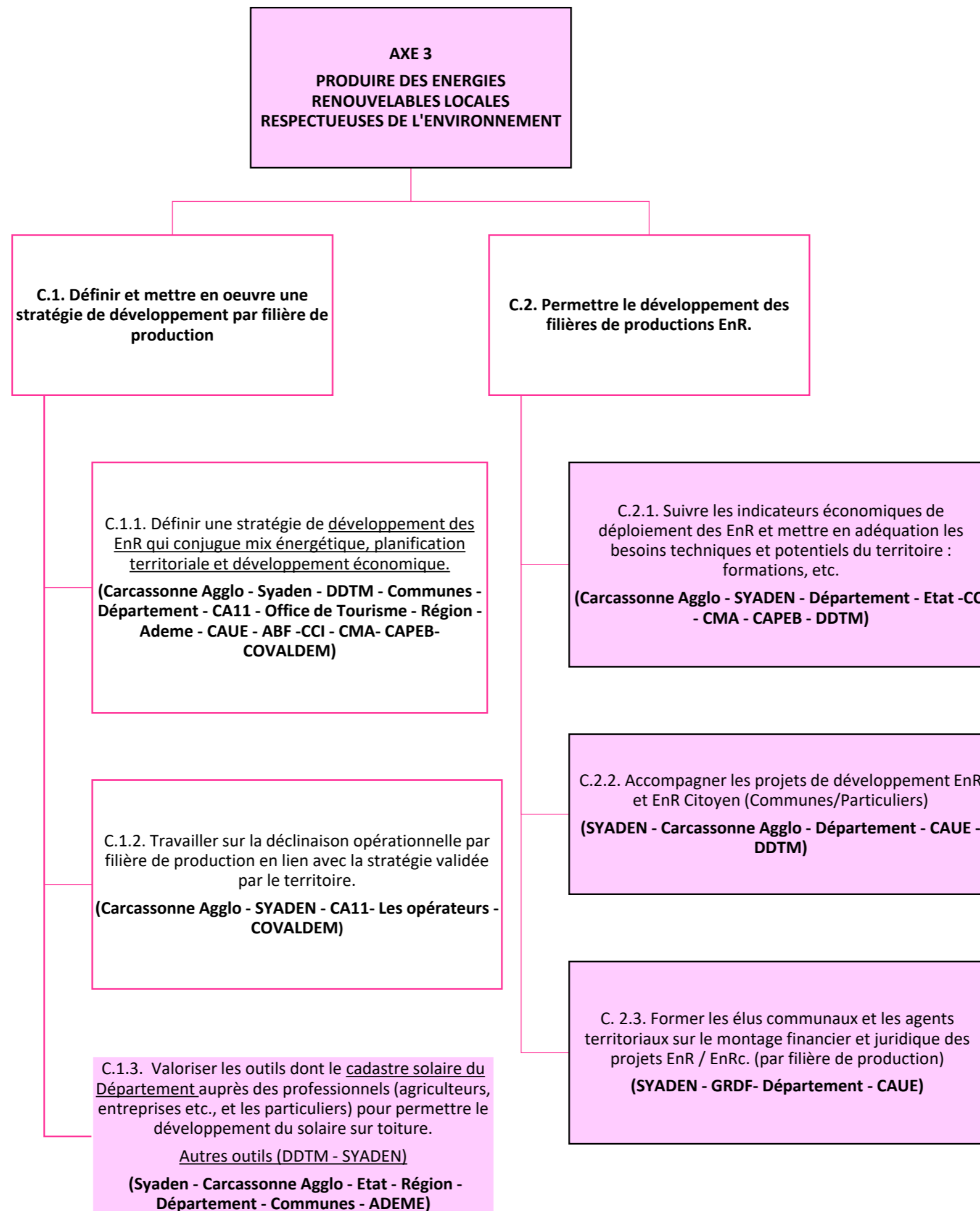
Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) CARCASSONNE AGGLO



Cartouche en couleur (piste d'action)
 Cartouche sans couleur (actions en cours)







Axe 4
AGIR SUR LA SANTE EN DEVELOPPANT
LES MOBILITES ALTERNATIVES ET EN
AMELIORANT LA QUALITE DE L'AIR

D.1. Mettre en oeuvre le Plan Global de Déplacement (PGD) pour une mobilité durable.

D.1.1. Agir sur le réseau viaire, la circulation et les livraisons de marchandises.
(Carcassonne Agglo - Communes - Département)

D.1.2. Agir sur le stationnement
Carcassonne Agglo - Communes)

D.1.3. Agir sur les transports collectifs et l'intermodalité
(Carcassonne Agglo - Communes - RTCA - SNCF - Région)

D.1.4. Participer au déploiement du réseau Révéo et des infrastructures : hydrogène et GNV.
(Carcassonne Agglo - Communes - OT-Tertiaire - professionnels -SYADEN).

D.1.5. Agir sur le management de la mobilité et les solutions alternatives
(Carcassonne Agglo - Associations - CIAS - Professionnels socio économiques - tertiaire).

D.1.6. Mettre en oeuvre le schéma vélos, faire le lien avec le réseau existant de randonnées pédestres et VTT. Mettre en valeur auprès des jeunes du territoire
(Carcassonne Agglo- Office de Tourisme - Communes- CIAS - Région - Département)

D.2. Mettre en place une veille "Qualité de l'air" pour préserver la santé des habitants.

D.2.1. Valoriser l'ensemble des données récoltées et traitées par Atmo Occitanie.
(Carcassonne Agglo - Atmo Occitanie - Communes - les professionnels de la santé)

D.2.2. Etendre le relevé d'informations au suivi des pollens.
(Carcassonne Agglo - ARS - Professionnels de la santé volontaires - Département - CNRS - ATMO Occitanie).

D.2.3. Veiller sur la bonne qualité de l'air dans les écoles et les accueils de loisirs du territoire.
(Communes - Carcassonne Agglo - ARS - Education nationale - CIAS)

D.3. Contribuer à la mise en oeuvre des grands projets régionaux.

D.3.1. Participer au projet Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)
(Région - Département - Etat - EPCIs - SCNF)

D.3.2. Participer au projet de modernisation de l'Aéroport de Carcassonne
(Région - Département - Etat - EPCIs- Professionnels)

D.3.3. Participer au Cluster Trans Ten
(Carcassonne Agglo - Professionnels - Région - Etat)

D.3.4. Œuvrer en faveur d'un tissu économique préservé : Accompagner les plan de déplacements d'entreprises.
(CCI - CAPEB - FFB - Etat - Région - Département- Carcassonne Agglo)

Axe 5
DEVENIR UN TERRITOIRE RESILIENT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

E.1. Connaître et anticiper les vulnérabilités du Territoire.

E.1.1. Doter les territoires d'outils visant à le rendre résilient via la connaissance et la veille : observatoire de l'eau, mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde
(SMMAR/Carcassonne Agglo - Etat - Région - Département)

E.1.2. **Aléa Incendie** : mettre en oeuvre le programme d'actions du : Plan Massif Sud Carcassonnais.
(Carcassonne Agglo - Communes - SDIS - ONF - Etat- CA11 - Parc Naturel - Animateurs NATURA 2000 - Département).

E.1.3. Aléa Incendie : Développer un réseau de vigie équipé de caméras et de relais de communication visant à prévenir des départs de feu
(SYADEN - SDIS - Communes - Carcassonne Agglo -Etat - Onf)

E.1.4. Etude prospective sur l'impact du changement climatique : définition d'un modèle local (ClimA XX1) (étude)
(CA11 - Carcassonne Agglo - Etat)

E.2. Traduire le changement climatique dans les documents d'urbanisme

E.2.1. Accompagner les communes pour intégrer les enjeux du PCAET dans les documents d'urbanisme.
(Carcassonne Agglo- COVALDEM - Communes - Bureaux d'études - DDTM)

E.2.3. Accompagner les communes à mettre en place des ceintures agricoles péri urbaines
(Chambre d'Agriculture/Carcassonne Agglo - Région - SAFER - BIOCIVAM - Communes - Etat)

E.3. Accompagner les projets d'expérimentation qui traduisent la résilience

E.3.1. Développer une offre de services à destination des communes qui souhaitent expérimenter des projets d'aménagements résilients
(Carcassonne Agglo, CAUE, Département, Région, SMMAR)

E.3.2. Accompagner les initiatives professionnelles locales qui visent à agir en faveur de l'action climat : agriculture, agritourisme, éco entreprises, etc.
(Associations locales, Office de Tourisme, CA11, CMA, CCI)

E.4. Développer l'économie circulaire

E.4.1. Economie Circulaire : Participer à la valorisation des déchets économiques.
(Carcassonne Agglo - Communes- Etat- CCI- CAPEB- CMA- Envirobat- FFB- Département-Région- syndicat de rivière-la Banque des Territoires- CAUE-EPF-ADEME)

E.4.2. Structurer et mettre en oeuvre une stratégie de valorisation des déchets biosourcés et des déchets organiques, partagée et portée par le territoire.
Plate-forme actif
(COVALDEM 11-CCI - CMA - Carcassonne Agglo - Région - ADEME-Communes)

E.4.3. Sensibiliser et faire connaître la LOI AGEC 2020 auprès de la profession, des élus et des particuliers.
(Etat - Agglo - Communes - COVALDEM11)

**AXE 6
INSTALLER LA GOUVERNANCE DU
PCAET POUR ASSURER LA PERENNITE**

F.1 Assurer la pérennité du PCAET

F.1.1. Participer au Pôle EnR piloté par la DDTM de l'Aude, pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes départementales sur les stratégies de développements PV et Eolien.
(Carcassonne Agglo)

F.1. 2. Planifier, coordonner et animer, les différentes instances de travail.
(Carcassonne Agglo et l'ensemble des partenaires)

F.2. Faciliter la mise en place des actions du PCAET

F.2.1. Engager les différents Maîtres d'ouvrages dans le PCAET par la signature d'une Charte d'engagement.
(Carcassonne Agglo - Maitres d'ouvrages - Département - Région - Etat)

F.2.2. **Observation - Evaluation** du PCAET
(Carcassonne Agglo - Maitres d'ouvrages - Département - Région - Etat - ADEME- AE)

F.2.3. **Transversalité - Coordination**
Assurer la transversalité des différentes politiques de l'Agglo en lien avec ses partenaires.
(Carcassonne Agglo - CIAS - Etat - ARS - Région - Département)

F.3. Concerner, Communiquer, Sensibiliser

F.3.1. Faire participer les différentes parties prenantes au travers des **concours et/ou des défis "Action Climat"**
(Carcassonne Agglo - Associations - ECOLOCAL -Communes-CIAS- Office de Tourisme - ADEME)

F.3.2. Mettre en place des rituels de communication et d'échanges via la radio, des webinaires, des enquêtes sur les marchés du territoire, organiser des **"cafés Climat"**.
(Carcassonne Agglo- Office de Tourisme - Communes - CA11 - Caue - SYADEN - ETAT)

F.4. L'Action Climat et stratégie de gestion pour le territoire

F.4.1. Mettre en place un budget vert
(Carcassonne Agglo - Préfecture - Etat)

F.4.2. Développement d'une commande publique Responsable Sociale et Environnementale.
(Carcassonne Agglo)

4- LES FICHES D'OBJECTIFS

AXE 1 - DEVELOPPER DES BATIMENTS RESILIENTS ET PERFORMANTS

FICHE OBJECTIF A.1 - Réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments (privé, tertiaire, équipement touristique, agriculture et immobilier d'entreprise) et développer les énergies renouvelables sur les bâtiments.

- ◆ Créer une fiche d'évaluation ou pré-diagnostic en faveur des économies d'énergie pour les Professionnels.
- ◆ Sensibiliser et Accompagner la rénovation énergétique des logements privés
- ◆ Organiser des temps d'accueil visant à accompagner les différents porteurs de projets (privé, tertiaire, immobilier d'entreprise et hébergeur).

FICHE OBJECTIF A.2 - Réduire les consommations énergétiques : patrimoines bâtis et infrastructures publiques (Carcassonne Agglo/Communes)

- ◆ Réaliser l'inventaire et les audits du patrimoine bâti de l'Agglo. Impulser une même dynamique auprès des communes du territoire.
- ◆ Rénover le patrimoine public et améliorer sa performance énergétique.
- ◆ Développer les installations photovoltaïques sur les toitures publiques
- ◆ Communiquer sur la valorisation des Certificats d'Economie (CEE) liés aux travaux conduits sur les bâtiments publics
- ◆ Rénover et optimiser les infrastructures d'éclairage public et des équipements associés

FICHE OBJECTIF A.3 - Accompagner les professionnels vers des pratiques plus vertueuses de rénovation

- ◆ Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des professionnels : rénovation, performance énergétique, PV en toiture, etc
- ◆ Charte d'engagement « Professionnels exemplaires » : diagnostic, matériaux, répondre, délais sur les devis et travaux, lien vers les partenaires pour maximiser les subventions
- ◆ Mettre en place un programme de formations sur les EnR, les éco constructions, avec des matériaux biosourcés.

FICHE OBJECTIF A.4 - Structurer une filière de professionnels éco responsables dans le BTP

- ◆ Organiser le réseau de professionnels et faciliter la structuration d'une filière de matériaux biosourcés.
- ◆ Communiquer sur l'existence du réseau de professionnels et sur les éco-matériaux
- ◆ Accompagner des projets de « conception exemplaire éco-responsable ».



Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants

Fiche d'objectif : A.1

Réduire les consommations énergétiques et développer les énergies renouvelables sur les bâtiments (privé, tertiaire, équipement touristique, agriculture et immobilier d'entreprise).

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Directions et services ressources :

- Service Habitat : Floriane VALETTE
- Office de Tourisme Grand Carcassonne : Sophie CABIE.
- Direction de l'Economie : Mina ZOURGANE.

Rappel Stratégie TEPOS :

L'analyse globale de la prospective énergétique du scénario TEPOS révèle que les efforts de réduction concernent l'ensemble des secteurs d'activités. Au total, cela représente une **réduction des consommations énergétiques de 52%**. Les efforts de réduction de cette trajectoire sont ainsi compatibles avec la stratégie REPOS et la loi TECV.

Perspectives de réduction des consommations :

- **Le résidentiel -47%** en 2050.
- **Le tertiaire -21%** en 2050.
- **L'industrie -20%** en 2050.
- **L'Agriculture -49%** en 2050.

Objectifs :

- ◆ Réduction des consommations énergétiques des bâtiments.
- ◆ Réduction de la précarité énergétique.
- ◆ Sobriété énergétique.
- ◆ Respect de la conditionnalité des aides publiques.

DESCRIPTION DE L'ACTION

DESCRIPTION DE L'ACTION			
Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action A.1.1. Créer une fiche d'évaluation ou pré-diagnostic en faveur des économies d'énergie pour les Professionnels.	Carcassonne Agglo	Guichet Unique, CMA, CAPEB, CCI, FFB, Région, ADEME, Etat, Direction Eco, OTC, CA11, CAUE, SYADEN, Conseil Départemental.	Connaître les forces et les faiblesses du patrimoine bâti économique sur le territoire.

A partir de l'expérience du PRÉAU en matière d'Audit Énergétique à destination des privés, il est proposé d'étendre les techniques d'évaluation des bâtiments aux autres secteurs d'activités : le tourisme, le secteur économique et le tertiaire.

L'Agglo s'organise pour :

- 1- **Conduire un travail partagé** avec les professionnels du tourisme, de l'économie, du tertiaire et le PRÉAU pour définir le protocole à mettre en place et faciliter la réalisation d'une première évaluation des bâtiments. Une grille d'évaluation unique co-construite avec les professionnels, ainsi qu'un protocole méthodologique adapté à tous les secteurs d'activités, permettront de tester l'efficacité de l'autodiagnostic.
- 2- **Mettre en pratique** cette technique d'auto-évaluation sur une campagne pour la faire évoluer et en faire une « routine ». Un retour d'expérience viendra renforcer le maintien de cette action.
- 3- **Développer des actions de sensibilisation** en lien avec la sous-action A.1.3 à travailler et à mettre en place avec l'ensemble des professionnels.

Action CCI : *Mettre en ligne la fiche d'auto évaluation et envoi par mail aux entreprises (préalablement ciblées) pour tester la fiche d'autoévaluation. Analyse des résultats. Actions menées en complémentarité du **Flash'diag** de la CCI actuellement en ligne.*

Détail

Sous-action
A.1.2.

Sensibiliser et Accompagner la rénovation énergétique des logements privés

Le PRÉAU

Région,
Département,
Etat,
professionnels
fournisseurs
d'énergie, CAPEB,
FFB.

Limiter la précarité
énergétique.

Massifier la
rénovation
énergétique.

Améliorer le
confort des
habitations

Le PréAu accueille, renseigne et conseille les particuliers sur les questions énergétiques. Des permanences sont organisées à Carcassonne au PRÉAU et sur les Maisons France Service MFS et développe des actions d'animations sur la thématique. Plusieurs actions d'animations sont organisées : salon de l'habitat, « Serious Game », Thermographie, etc.

Ces actions permettent d'informer les particuliers et un accompagnement (technique, administratif et financier) est proposé pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. Accompagnement des usagers pour optimiser le plan de financement des travaux. Un travailleur social accompagne plus particulièrement les publics sensibles ou à faibles revenus.

Détail

Le PRÉAU incite à l'utilisation des éco matériaux via une majoration de l'aide financière de l'Agglomération. Il renforce son action vis-à-vis des éco matériaux par la mise en œuvre d'actions de sensibilisation et d'animations dédiées.

	Soutenir et accompagner les actions d'Auto Réhabilitation (pour les personnes à revenus modestes) en partenariat avec les compagnons bâtisseurs (seul organisme reconnu par l'ANAH).			
	Le PRÉAU soutient et accompagne les copropriétés dans leur projet de rénovation énergétique .			
Sous-action A.1.3.	Rénovation : Organiser des temps d'accueil visant à accompagner les différents porteurs de projets (privé, tertiaire, immobilier d'entreprise, hébergeurs et bailleurs).	Carcassonne Agglo	Office de tourisme, PRÉAU, CCI, CMA, Région, SYADEN, Etat, CAUE, CAPEB, FFB.	Faire émerger des initiatives de rénovation chez les professionnels.
Détail	<p>Le PRÉAU doit servir de lieux de rencontre et d'échanges pour un partage d'expériences. Développer des actions à destination des professionnels (économique, touristique, tertiaire, agriculture).</p> <p>Il s'agit de mobiliser les professionnels (CCI, CMA, CA11, CAPEB, FFB) pour organiser des formations et amener des conseils.</p> <p>Actions CCI :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SARE Renove Occitanie pour agir sur le petit tertiaire et conduire des pré-diagnostic énergétique (sur le bâti). - Fonds Tourisme Durable, réalisation de diagnostics environnementaux pour le tourisme et pré-diagnostic sur la labellisation environnementale. <p>Actions CAPEB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan de formation au EnR (12 programmes /an) : Feebat Renov, Qualipac, QualiPV, Qualibois, 			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie	2	Atténuer les émissions de Gaz à Effet de Serre	2	Résilience face au changement climatique
1	Réduire les consommations énergétiques des bâtiments	1	Produire des énergies renouvelables locales	3	Développer une urbanisation résiliente
4	Développer une mobilité durable	3	Améliorer la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de fiches d'auto évaluation. • Le nombre de personnes renseignées par le PRÉAU. • Le nombre d'actions, d'animations. • Le nombre de dossiers de demandes de subventions. • Le nombre de formations organisées à destination des professionnels (heure, stagiaire, etc.). • Le nombre de personnes ou de copropriétés inscrites dans un dispositif. (x) • Le nombre d'Auto Réhabilitation. (x) • Le nombre de personnes ayant bénéficiés du bonus énergétique (éco matériaux). (x) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le montant moyens des travaux de rénovation/projet. • Taux moyens de gain énergétique/projet. • La part d'utilisation de matériaux biosourcés sur l'ensemble des projets de rénovation.
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> • Mesure des Gaz à Effet de Serre (GES). • Gain sur la facture énergétique. • Le changement d'étiquette en fin de travaux. 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
A.1.1.	<p style="text-align: center;"><u>Temps passé Agents</u></p> <p style="text-align: center;">Agglo/PRÉAU/OTC/Direction de l'Economie/CCI/CMA/CA11/CAPEB/FFB</p> <ul style="list-style-type: none"> • Agglo 5 000€/an 	0€
A.1.2.	300 000€/an	<p>157 000€</p> <p>→ fin 2023 Région Occitanie (90 000€)</p> <p>→ fin 2024 Département (67 000€)</p>
A.1.3.	<p style="text-align: center;"><u>Temps passé Agents</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Agglo 1 400€/an 	0€

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A.1.1.			X	X	X	X
A.1.2.	X	X	X	X	X	X
A.1.3.	X	X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants

Fiche d'objectif : A.2 Réduire les consommations énergétiques : patrimoine bâti et infrastructures publiques (Carcassonne Agglo/Communes)

Direction/Service de référence :

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Direction du Patrimoine : Jean-Marie PAPAIX

Rappel Stratégie TEPOS :

L'analyse globale de la prospective énergétique du scénario TEPOS révèle que les efforts de réductions concernent l'ensemble des secteurs d'activités. Au total, cela représente une **réduction des consommations énergétiques de 52%**. Les efforts de réduction de cette trajectoire sont ainsi compatibles avec la stratégie TEPOS et la loi TECV.

Perspectives de réduction des consommations :

- **Le résidentiel -47%** en 2050.
- **Le tertiaire -21%** en 2050.
- **L'industrie -20%** en 2050.
- **L'agriculture -49%** en 2050.

Objectifs :

- ◆ Réduction des consommations énergétiques des bâtiments publics.
- ◆ Développement des énergies renouvelables.
- ◆ Sobriété énergétique.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action A.2.1.	Inventaire et audit : Réaliser l'inventaire et les audits du patrimoine bâtis de l'Agglo. Impulser la même dynamique auprès des communes du territoire.	Carcassonne Agglo	Communes, Région, SYADEN, Département, ADEME	Mettre en place une stratégie territoriale de sobriété énergétique
Détail	<p>Carcassonne Agglo souhaite s'investir dans l'écriture d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique du patrimoine bâti de l'Agglomération (SDIE). Cette démarche doit permettre à l'EPCI d'affirmer une image exemplaire en termes de sobriété et d'efficacité énergétique conformément aux objectifs fixés dans le Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET). Cette démarche traduit une volonté de généraliser une gestion dynamique et durable du patrimoine bâti, en cohérence avec les évolutions du territoire qui se traduisent par des besoins concrets à l'échelon communal.</p> <p>Cette démarche prévoit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser un état des lieux du patrimoine bâti et de son mode de gestion. - Dresser une analyse critique des consommations énergétiques. - D'ouvrir le dialogue en interne en lien avec les communes concernant les besoins du territoire. 			

	<ul style="list-style-type: none"> - D'intégrer une vision prospective économique, durable et responsable en terme de gestion du patrimoine bâti communautaire. <p>La mise en œuvre du SDIE prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> o La désignation d'un « Référent Energie et Patrimoine », o L'élaboration d'une politique d'efficacité et de sobriété énergétique. o L'affirmation d'objectifs quantifiables. o Le relevé et l'analyse des données de départ. o La volonté de programmer et de réaliser des travaux de rénovation énergétique. o La volonté de mesurer les résultats et de poursuivre le principe de l'amélioration continue dans le temps. <p>Cela signifie pour Carcassonne Agglo d'investir sur le SDIE et de mettre à disposition des équipes, des moyens humains, financiers et techniques.</p> <p>La mise en œuvre du SDIE va permettre à l'Agglo de :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Définir une véritable stratégie énergétique et patrimoniale. o Établir un programme d'actions opérationnelles. o Mettre en place les outils et les moyens ad hoc visant à mettre en application le principe d'amélioration continue. <p>Carcassonne Agglo a sollicité l'Ademe pour l'obtention du label « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique ».</p>			
Sous-action A.2.2.	Rénover le patrimoine public et améliorer sa performance énergétique.	Carcassonne Agglo/ Communes	SYADEN, Etat, Région, Département, CMA, CAPEB, FFB.	Réduire les consommations énergétiques. Amorcer une dynamique de sobriété énergétique territoriale.
Détail	<p>Carcassonne Agglo s'engage à devenir un territoire exemplaire en termes, de réduction de consommation et de sobriété énergétique. L'Agglo souhaite faire levier auprès des communes du territoire conformément aux ambitions TEPOS.</p> <p>L'Objectif est d'atteindre le niveau Bâtiment Basse Consommation d'énergie en divisant par 2 la facture énergétique. A ce titre, le SYADEN dans le cadre de la convention de partenariat Agglo/SYADEN, votée par le Conseil d'Agglo de juin 2022, est mandaté pour intervenir auprès des communes pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les audits énergétiques sur l'ensemble des bâtiments publics de l'Agglo (11 ont déjà été réalisés). - Accompagner les communes dans l'élaboration de leur projet de rénovation énergétique. - Conduire un travail technique visant à développer la production d'énergies renouvelables. 			
Sous-action A.2.3.	Energies renouvelables : Développer les installations photovoltaïques sur les toitures publiques	Communes/ Carcassonne Agglo	SYADEN, Etat, Département, Le réseau CLER, CAPEB, FFB.	Développer les ENR
Détail	<p>La convention passée avec le SYADEN doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer les projets EnR sur les bâtiments publics. <p>Le SYADEN sera amené à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rédiger des Appels à Projets pour le compte des communes. - Participer aux frais d'ingénierie des communes. 			
Sous-action A.2.4.	Communiquer sur la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)	SYADEN	CAPEB, FFB, CCI, CMA.	Limiter les consommations énergétiques

	liés aux travaux conduits sur les bâtiments publics			
Détail	<p>Par délégation, le SYADEN est chargé de la valorisation des CEE pour le compte de l'Agglo et des communes du territoire.</p> <p>Le SYADEN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collecte et valorise à des tarifs négociés les CEE relatifs aux travaux d'économies d'énergies entrepris sur le patrimoine des communes adhérentes du territoire. - Accompagne les collectivités pour rassembler les pièces administratives nécessaires à la valorisation des CEE et supervise la négociation et la valorisation de CEE. <p>Le SYADEN reverse la valorisation financière dégagée par la vente des CEE en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Investissant dans les nouveaux travaux d'économie d'énergie. - Aidant des projets liés à la performance énergétique. - Développant des projets innovants de haute qualité environnementale. <p>Carcassonne Agglo assure la communication de cette action, dans la perspective de développer les projets visant la réduction des consommations, la sobriété énergétique et la performance énergétique.</p>			
Sous-action A.2.5.	Rénover et optimiser les infrastructures d'éclairage public et des équipements associés	Carcassonne Agglo	SYADEN	Economiques Environnementaux Sociaux
Détail	<p>Cette sous action prévoit 2 volets :</p> <p>1- Un appui technique du SYADEN aux communes et à Carcassonne Agglo : Avec l'appui technique du SYADEN, l'Agglomération et les communes investissent le domaine de l'éclairage public car les enjeux sont multiples : économiques, sociaux et sécurité de l'utilisateur. Ils s'inscrivent dans un contexte de transition énergétique où la maîtrise des consommations énergétiques s'impose.</p> <p>Avec l'appui du SYADEN, Carcassonne Agglo met en place des animations à destination des communes pour encourager la sobriété énergétique et développer le principe de l'éclairage public (EP) « intelligent ».</p> <p>2- Une déclinaison opérationnelle de la sobriété énergétique dans les zones d'activités économiques Z.A.E. Carcassonne Agglo dans le cadre de ses compétences assure la gestion, l'entretien de la voirie et des réseaux.</p> <p>Plusieurs interventions techniques sont menées notamment sur l'éclairage public (EP) pour réduire les consommations d'énergies. Les enjeux sont multiples : la maîtrise de l'énergie, la sécurisation des usagers sur les espaces publics, la préservation de l'environnement et l'impact sur la biodiversité.</p> <p>Un diagnostic a été réalisé en 2019 et permet à l'Agglo d'avoir une bonne connaissance de l'état des réseaux et de programmer les travaux qui comprend des interventions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance préventive (Audit et travaux de relamping, ...). - Maintenance curative. - Réhabilitation dans le cadre d'investissement pluriannuel (Modernisation de luminaires, ...). - Programme d'effacement de réseau. - Mise en place de système de télégestion avec interface web. 			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Résilience face au changement climatique
1	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	1	Production d'énergies renouvelables locales	2	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	3	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<p>Lancement des sous actions</p> <p>Taux d'avancement du SDIE</p> <p>Le nombre de communes engagées dans la démarche SDIE.</p> <p>Le nombre de projets PV sur toiture publique.</p> <p>Le nombre de projets ayant bénéficiés d'une valorisation des CEE.</p> <p>Nombre d'animations dédiées à la gestion de l'éclairage public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Le montant moyen des travaux de rénovation/projet. Le taux moyen de gain énergétique/projet. La part d'utilisation de matériaux biosourcés sur l'ensemble des projets de rénovation.
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> Mesure des Gaz à Effet de Serre (GES). Gain sur la facture énergétique Le nombre de rénovation énergétique conduit dans un contexte de valorisation des CEE. Nombre de projets de rénovation de l'éclairage public. 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
A.2.1.	70 000€/an SDIE CIAS 60 000€/an SDIE AGGLO Réalisation des travaux sur le patrimoine 300 000€/an (PPI).	25 000€
A.2.2.	Réalisation des audits énergétiques 10 000€ (Convention SYADEN / AGGLO)	
A.2.3.	10 000€ (convention Agglo/SYADEN) Temps passé Agent : 1 400€/an	
A.2.4.	1 400€/an	0€
A.2.5.	1 400€/an 200 000€/an	0€ 125 000€.

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A.2.1.		X	X	X	X	X
A.2.2.			X	X	X	X
A.2.3.			X	X	X	X
A.2.4.			X	X	X	X
A.2.5.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants

Fiche d'objectif : A.3 Accompagner les professionnels vers des pratiques plus vertueuses de rénovation

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Service Habitat : Floriane VALETTE

Rappel Stratégie TEPOS :

L'analyse globale de la prospective énergétique du scénario TEPOS révèle que les efforts de réduction concernent l'ensemble des secteurs d'activités. Au total, cela représente une **réduction des consommations énergétiques de 52%**. Les efforts de réduction de cette trajectoire sont ainsi compatibles avec la stratégie REPOS et la loi TECV.

Perspectives de réduction des consommations :

- **Le résidentiel -47%** en 2050.
- **Le tertiaire -21%** en 2050.
- **L'industrie -20%** en 2050.
- **L'Agriculture -49%** en 2050.

Objectifs :

- ◆ Réduction des consommations énergétiques.
- ◆ Modification des pratiques énergétiques.
- ◆ Sobriété énergétique.
- ◆ Accompagner le changement chez les professionnels.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action A.3.1.	Organiser des campagnes de sensibilisation auprès des professionnels : rénovation, performance énergétique, etc.	PréAu	CCI, CAPEB, CMA, Envirobot, Batipole, ADEME, CAUE, ABF, FFB, Direction de l'Economie	Accompagner le changement ; Fédérer les professionnels autour des bonnes pratiques
Détail	<p>Le PRÉAU organise des réunions d'informations et d'échanges (veille réglementaire, formations RGE, etc.), en partenariat avec les consulaires.</p> <p>Le PRÉAU met en place des chantiers exemplaires et permet aux professionnels de se nourrir des nouvelles pratiques. Un Showroom pourrait être envisagé pour développer des séances de démonstrations techniques (usage des matériaux biosourcés, etc.).</p>			
Sous-action A.3.2.	Charte d'engagement « Professionnels exemplaires » : diagnostic, matériaux, répondre, délais sur les devis et travaux, lien	PRÉAU	CCI, CMA, CAUE, CAPEB, FFB, Région, Carcassonne Agglo, Etat.	Recenser et valoriser les professionnels écoresponsables

	vers les partenaires pour maximiser les subventions			
Détail	Mobilisation des Professionnels dans l'écriture de la Charte d'Engagement et animation du réseau. L'ensemble des professionnels seront concernés (adhérents ou pas).			
Sous-action A.3.3.	Mettre en place un programme de formation sur les EnR, les éco constructions et les matériaux biosourcés	CAPEB/ FFB	CCI, CMA, Département, Région, Etat, ADEME, CAUE, Carcassonne Agglo, Envirobat	Développer des pratiques vertueuses ; Donner envie aux professionnels d'adhérer
Détail	Le programme de formation est ouvert à l'ensemble des professionnels (adhérents ou pas). Les actions de coordination viendront dynamiser le réseau d'acteurs.			

Enjeux

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

3 Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1 Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2 Résilience face au changement climatique
1 Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	1 Production d'énergies renouvelables locales	2 Développement d'une urbanisation résiliente
4 Développement d'une mobilité durable	3 Amélioration de la qualité de l'air	4 Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'adhérents à la Charte d'Engagement Le nombre de réunions de démonstrations pratiques. Le nombre d'actions de sensibilisation. 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de rénovation exemplaire.
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> Le taux d'émission des GES. Le panel de matériaux biosourcés utilisés. 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
A.3.1.	50 000€ d'investissement 30 000€ de fonctionnement	ADEME (à préciser) Région Occitanie (à préciser).
A.3.2.	<u>Temps passé/ Agents</u>	

	Agglo 5595€/an soit 22 380€ en 2026	0€
A.3.3.	Agglo 1 400€/an Formations professionnelles	Non précisées

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A.3.1.				X	X	X
A.3.2.			X	X	X	X
A.3.3.	X	X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 1 : Développer des bâtiments résilients et performants

Fiche d'objectif : A.4 | Structurer une filière de professionnels éco responsables dans le BTP

Direction/Service de référence :

- **Service Habitat** : Floriane VALETTE
- **Service Transition et Biodiversité** : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

L'analyse globale de la prospective énergétique du scénario TEPOS révèle que les efforts de réduction concernent l'ensemble des secteurs d'activités. Au total, cela représente une **réduction des consommations énergétiques de 52%**. Les efforts de réduction de cette trajectoire sont ainsi compatibles avec la stratégie REPOS et la loi TECV.

Perspectives de réduction des consommations :

- **Le résidentiel -47%** en 2050.
- **Le tertiaire -21%** en 2050.
- **L'industrie -20%** en 2050.
- **L'Agriculture -49%** en 2050.

Objectifs :

- ◆ Développement des pratiques éco responsables.
- ◆ Réduction des consommations énergétiques des bâtiments.
- ◆ Ancrer la stratégie de sobriété énergétique sur le territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Cibles
Sous-action A.4.1.	Organiser le réseau de professionnels et faciliter la structuration d'une filière de matériaux biosourcés.	Consulaires	Bâtipole, CAPEB, FFB, Envirobat, Carcassonne Agglo, CAUE, Etat.	Mettre en lumière le réseau de professionnels exemplaires
Détail	<p>Mettre en réseau les professionnels du BTP qui souhaitent développer des pratiques de rénovations et de constructions durables, innovantes, adaptées au contexte climatique local. Il s'agit de regrouper les professionnels du BTP pour initier, développer, expérimenter, promouvoir et mettre en œuvre les pratiques de l'éco-construction et de éco-rénovation, conformes aux bonnes pratiques sociales et environnementales (RSE). Plusieurs actions sont à conduire :</p> <p>(1) <u>Des animations pour :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer la connaissance des usagers sur les nouvelles techniques de construction et de rénovation. ○ Promouvoir le réemploi des matériaux issus du BTP auprès des usagers et des professionnels. ○ Développer l'usage des matériaux biosourcés, proposer des formations (pour les professionnels). <p>(2) <u>Structurer la filière de production de matériaux Biosourcés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Réaliser une analyse prospective visant à préciser le potentiel du territoire par filière. 			

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des événementiels de démonstration à destination des usagers et des professionnels. 			
Sous-action A.4.2.	Communiquer sur l'existence du réseau de professionnels et sur les éco-matériaux	Consulaires	Carcassonne Agglo, ADEME, Envirobat, CAPEB, FFB, SYADEN	Soutenir le réseau de professionnels éco-responsables
Détail	<p>Des outils de communication sont créés pour favoriser l'émergence de nouvelles initiatives porteuses d'innovation en faveur des projets d'éco-rénovation et d'éco-construction exemplaires. Le réseau de professionnels, appuyé par les élus communautaires, accompagne les porteurs de projets.</p> <p>Les réseaux de professionnels dit « experts » se positionnent comme des facilitateurs au service de l'éco-rénovation et/ou de l'éco-construction. Ils interviennent dans le cadre des projets sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études de faisabilité. - Les formations spécifiques. - Les analyses financières et techniques des projets. - La structuration ou le portage des projets. 			
Sous-action A.4.3.	Accompagner des projets de « conception exemplaire éco-responsable » en faveur d'une conception contemporaine (Guide pratique).	CAUE	ABF, Carcassonne Agglo, CAPEB, FFB, CCI, CMA, ADEME, SYADEN, CA 11, Région	Développer les pratiques éco-responsables
Détail	<p>Il est proposé de travailler avec un consortium d'acteurs à l'élaboration d'un guide visant à préciser les bonnes pratiques de « L'éco-construction et de l'éco-rénovation ».</p> <p><u>Plusieurs thématiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi privilégier un projet d'éco-rénovation ou d'éco-construction ? - Qu'est-ce qu'un habitat écologique ? - Le prix d'un projet écologique ? - Quels sont les matériaux biosourcés ? quel approvisionnement pour le territoire ? <p>Animation auprès des usagers et des professionnels.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

2	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Résilience face au changement climatique
1	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	2	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	3	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
Nombre d'animation et d'action de sensibilisation Nombre d'entreprise adhérente au réseau Nombre de formation destinée à la promotion des matériaux biosourcés.	Nombre de projet éco-responsable.
Mesure de l'impact écologique	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
A.4.1.	Subvention : 5 000€/an Temps passé Agent : 1 400€/an	
A.4.2.	Professionnels : 10 000€/an Temps passé Agent : 1 400€/an	
A.4.3.	Subvention : 10 000€	

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
A.4.1.			x	x	x	x
A.4.2.				x	x	x
A.4.3.			x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC

AXE 2 – PRESERVER LES RESSOURCES POUR GARANTIR LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS.

FICHE OBJECTIF B.1 – Préserver les ressources pour une alimentation saine et durable

- ◆ Préserver les espaces agricoles et encourager le développement d'activités agricoles à vocation alimentaire
- ◆ Développer une agriculture adaptée au changement climatique
- ◆ Favoriser la consommation de produits locaux et créer du lien entre producteurs, commerçants et consommateurs en faveur du commerce de proximité
- ◆ Accompagner la transition dans les nouveaux modèles intégrés
- ◆ Structurer et mettre en œuvre la stratégie du Programme Alimentaire Territorial (PAT).

FICHE OBJECTIF B.2 – Préserver la ressource en eau

- ◆ Economies d'eau : lutter contre les pertes en réseau
- ◆ Sécurisation de l'alimentation en eau potable : des recherches de nouvelles ressources et des interconnexions pour sécuriser l'accès à une eau potable de qualité pour tous.
- ◆ Hydraulique agricole : accompagner la profession agricole pour garantir et maîtriser la demande en eau d'irrigation
- ◆ Gestion de l'eau rejetée dans le milieu naturel : garantir la bonne qualité de l'eau rejetée dans les milieux naturels
- ◆ Expérimenter la REUSE (Réutilisation des Eaux Usées Traitées) : tester de nouveaux procédés des eaux usées à destination d'usages divers (espaces verts, agriculture, usages domestiques).

FICHE OBJECTIF B.3 – Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel du territoire

- ◆ Accompagner les projets d'aménagements urbains de nature en ville (CTE)
- ◆ Consolider le réseau des trames vertes et bleues, soutenir les initiatives locales visant à renforcer le corridor écologique (ScoT)
- ◆ Définition d'une stratégie de préservation et de renaturation des sols. (Etude désimperméabilisation).
- ◆ Inciter et accompagner les initiatives locales visant la mise en valeur des espaces verts et naturels : sentiers de randonnées, jardins et parcs structurants, jardins partagés pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- ◆ Concevoir et mettre en œuvre le schéma biodiversité.

FICHE OBJECTIF B.4 – Développer une agriculture au service de l'environnement

- ◆ Prévenir l'installation des friches agricoles et faciliter leur reconquête en faveur d'une agriculture au service de l'environnement.
- ◆ Expérimentations des Paiements pour Services Expérimentaux (PSE) suivis de 50 exploitations agricoles (qualité de l'eau)

Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants

Fiche d'objectif : B.1

Préserver les ressources pour une alimentation saine et durable

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Chargé de mission PAT : Rémi RICHARD

Rappel Stratégie TEPOS :

Réduire la dépendance de l'Agriculture aux énergies fossiles.

Trouver un équilibre entre ressource en eau et production agricole.

Préserver les espaces agricoles et trouver un équilibre entre développement des EnR (Sol) et activités agricoles.

Objectifs :

- ◆ Maintien de l'activité agricole.
- ◆ L'autonomie alimentaire.
- ◆ Développement de la consommation des produits locaux.
- ◆ Réduction de la vulnérabilité de l'agriculture face au changement climatique.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-actions B.1.1.	Préserver les espaces agricoles et encourager le développement d'activités agricoles à vocation alimentaire du territoire	Carcassonne Agglo CA11, ADEAR, Terre de Lien	BIOCIVAM, SCIC Graines Equitables, FD CUMA 11, SAFER, Région.	Développer la capacité nourricière (quantifier)
Détail	<p>Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo, les actions suivantes seront entreprises entre 2022 et 2023 :</p> <p>Elaboration d'une dynamique collective pour faciliter l'installation agricole sur le territoire et préserver le foncier agricole.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement de communes pour maintenir ou développer l'activité agricole. • Création d'une cellule d'accompagnement à l'installation pour les porteurs de projets. <p>Emergence d'une dynamique de développement et structuration des filières nourricières locales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structuration des filières nourricières en place et connexion avec les territoires voisins. • Diversification des installations en place vers des productions nourricières. • Action d'accompagnement des collectivités sur leurs problématiques foncières agricoles <p>Mise en place d'une stratégie de sauvegarde foncière de terres agricoles</p> <p>Prise en considération des enjeux agricoles dans le SCoT, dans le cadre d'un travail exploratoire sur les ceintures agricoles périurbaines.</p>			
Sous-actions B.1.2.	Développer une agriculture adaptée au changement climatique.	Carcassonne Agglo/ CA11	BIOCIVAM, Arbres et Paysages, Département, Réseau 11, Etat	Réduire la vulnérabilité de l'agriculture face au changement climatique

Détail	<p>Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo, les enjeux du changement climatique et son impact sur l'agriculture sont clairement identifiés. L'évolution du modèle agricole du territoire doit être envisagé en même temps que la sauvegarde des ressources. Pour ce faire, une étude prospective agroclimatique permettra d'étudier le devenir agricole du territoire et d'adapter une stratégie et un plan d'actions en conséquence. Cette réflexion sera également alimentée par le contenu de la stratégie départementale d'adaptation de l'agriculture audoise au changement climatique, portée par la Chambre d'Agriculture. Carcassonne Agglo est associée, en particulier par le travail d'identification des leviers techniques d'adaptation pour les agriculteurs, et par la capitalisation des retours d'expériences sur le terrain.</p> <p>Par ailleurs, le Schéma Directeur Eau Brute porté par Carcassonne Agglo, s'attachera à évaluer les possibilités de mobilisation de la ressource en eau pour la sécurisation des productions agricoles, à court et moyen termes et de manière sécurisée.</p>			
Sous-actions B.1.3.	Favoriser la consommation de produits locaux et créer du lien entre producteurs, commerçants et consommateurs en faveur du commerce de proximité.	CA11, BIOCIVAM, Carcassonne Agglo	COVALDEM 11, Office du Tourisme, Département, Associations locales, Entreprises locales, Communes, CMA (métiers de bouche)	Favoriser la consommation locale (TO 4%),
Détail	<p>Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo, les actions suivantes seront entreprises entre 2022 et 2023 :</p> <p>Accompagner la restauration collective dans son approvisionnement en produits de qualité, bio et locaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à la création de groupements de communes et à la remunicipalisation des services. • Soutien aux établissements à enjeux spécifiques du territoire. • Mise en valeur des exemples vertueux des services de restauration collective du territoire. <p>Soutien au développement des points de vente, locaux en circuit court. Financement de divers investissements matériels de 5 points de vente afin de développer leurs capacités commerciales.</p> <p>Plusieurs événementiels promotionnels accompagnent et participent au développement de la vente directe de produits locaux.</p>			
Sous-actions B.1.4.	Accompagner la transition dans les nouveaux modèles agricoles intégrés	CA11, BIOCIVAM, INRAE, ADEAR	Réseau 11, BIOCIVAM, Département, Carcassonne Agglo.	Encourager le changement des pratiques agricoles
Détail	<p>Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Carcassonne Agglo, les actions suivantes seront entreprises entre 2022 et 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etudier, développer et promouvoir un modèle de polyculture-élevage sur le territoire du Minervois. Ce projet, en lien avec l'INRAE, à la frontière entre recherche et action vise à relancer une activité d'élevage, historiquement présente sur le territoire. Des interconnexions entre viticulteurs, céréaliers et éleveurs sont à construire et cela permettra également la remise en culture de parcelles en friches. • A titre individuel chaque maître d'ouvrage travaille auprès des professionnels agricoles dans un contexte de transition : accompagnement de groupes innovants, appui à la certification environnementale, agriculture de conservation des sols, formation, développement de nouvelles techniques agricoles, programmes agro-environnementaux de territoire. 			
Sous-actions B.1.5.	Structurer et mettre en œuvre la stratégie du Programme Alimentaire Territorial (PAT)	Carcassonne Agglo	CA11, Département, Réseau 11, BIOCIVAM, Etat, SAFER, Région, Maison Paysanne 11	Viser l'autonomie alimentaire

Détail

En complément des différentes actions mentionnées dans les sous-actions précédentes, le PAT de Carcassonne Agglo est en pleine construction. Un diagnostic de territoire permettra de co-construire avec les acteurs locaux, la vision stratégique à plus long terme. La gouvernance et le réseau partenarial sont d'ores et déjà en place et ne feront que se renforcer avec la montée en puissance du projet.

Le PAT sera finalisé d'ici 2023, les actions opérationnelles seront mises en place sur 2023 / 2026. Plusieurs actions sont d'ores et déjà identifiées.

- **La création d'un espace test agricole** dans la perspective de développer sur le territoire une agriculture nourricière.
- **L'accompagnement des associations d'aide alimentaire**, achat d'un camion pour la banque alimentaire.
- **La sensibilisation à l'alimentation saine**, animation auprès du jeune public, événements festifs, cours de cuisine.

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

1

Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie

3

Atténuation des émissions de gaz à effet de serre

1

Résilience face au changement climatique

4

Réduction des consommations énergétiques des bâtiments

2

Production d'énergies renouvelables locales

2

Développement d'une urbanisation résiliente

4

Développement d'une mobilité durable

3

Amélioration de la qualité de l'air

4

Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs

Objectifs Plan Climat : éléments de mesure

Pour mémoire (T0):

Pour le PAT, le Plan France Relance va permettre pour la période 2022-2023 la réalisation de

- **10 actions** en faveur de Carcassonne Agglo.
- **15 partenaires bénéficiaires.**
- Le montant des investissements total du plan France Relance s'élève à **329 000 € HT** avec **210 000€ de subventions.**

Les indicateurs sur la période 2022 – 2023 :

- Nombre d'actions engagées.
- Nombre de bénéficiaires.
- Le montant des investissements
- Le montant des subventions

Les indicateurs après 2023 (PAT) :

- Nombre de filière nourricières engagées ?
- Retombées économiques ?

- Taux de modernisation du matériel agricole ?
- Le retour de l'activité agricole entre l'année 1 et les années suivantes (reconquête des friches, déploiement des activités de diversification) ?
- Le nombre de productions nouvelles qui traduisent la transition écologique ?
- Capacité nourricière du territoire ?
- Achat produits phytos ?

Mesure de l'impact écologique

- A partir du T0 calculé, il est proposé de mesurer :
- L'émission de Gaz à Effet de Serre GES (prestation de service externe).
- Mesure du taux humidité des sols (1).
- Mesure des surfaces agricoles et retour de l'activité agricole.
- Observations sur l'évolution des cultures adaptées au sol (lien avec (1)).
- Orientation des cultures par rapport à la pente., type de culture (érosion).

BUDGET PREVISIONNEL

Action	Montant (HT)	Subventions prévisionnelles
B.1.1.	181299 € (2026)	60 364 €
B.1.2.	12 312 €	7 381 €
B.1.3.	53 955 € (2026) 60 000€ (Etudes cuisines centrales)	33 228 € 50 000€
B.1.4.	11 444 €	9 155 €
B.1.5.	66 000 € 200 000€ (Création d'un espace test agricole) (2026). 60 000€ (Ingénierie Agricole) 150 000€ (Soutien aux aides alimentaires) (2026). 75 000€ (Sensibilisation à une alimentation saine) (2026).	25 000 € 150 000€ 0€ 100 000€ 0€

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
B.1.1.	x	x	X	x	x	x
B.1.2.	x	x	X			
B.1.3.	x	x	X	x	x	x
B.1.4.	x	x	X	x		
B.1.5.	x	x	x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants

Fiche d'objectif : B.2 Préserver la ressource en eau

CARCASSONNE AGGLO

- Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS
- Direction Cycle de l'Eau : Romain TALVA

RESEAU 11 :

- Service protection de la ressource : Magali LOBRE

Rappel Stratégie TEPOS :

- **Œuvrer pour lutter contre la raréfaction** de la ressource, via la gestion quantitative de l'eau potable visant à sécuriser la ressource pour répondre aux besoins des habitants, la gestion quantitative de l'eau brute pour un partage équitable entre les usagers (AEP/Agriculture). Meilleure performance des réseaux. Quant à la mise en œuvre de projets innovants comme la REUSE, ils doivent permettre de transformer des eaux noires en eaux brutes pour économiser la ressource. Ces actions sont précisées sur l'axe 2 : Préserver la ressource pour garantir la qualité de vie des habitants.
- **Agir pour limiter la dégradation** de la qualité de la ressource en eau. Ce sujet est traité dans le cadre de la gestion qualitative de l'eau avec un partage entre Réseau11 (sur l'eau potable via la préservation des captages prioritaires B.2.2) et Carcassonne Agglo par un suivi de la qualité des eaux rejetées dans un milieu naturel.

Objectifs :

- ◆ Préservation de la ressource en eau.
- ◆ Partage équitable de la ressource en eau.
- ◆ Préservation et amélioration de la qualité de l'eau.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action B.2.1.	Economies d'eau : lutter contre les pertes en réseau.	Carcassonne Agglo	Réseau11, Exploitants, Agence de l'Eau RM&C, Département.	Accès à l'eau potable
Détail	L'action consiste à détecter et à localiser les canalisations responsables de pertes en eau, soit suite à des détections de fuites (exploitants) soit suite à des schémas directeurs (Carcassonne Agglo). L'action consiste à mener les travaux de réhabilitation des conduites de distribution d'eau potable concernées. Les travaux peuvent être accompagnés du financement de l'Agence de l'eau et du Département.			
Sous-action B.2.2.	Sécurisation de l'alimentation en eau potable : des recherches de nouvelles ressources et des interconnexions pour sécuriser l'accès à l'eau potable pour tous et de qualité	Carcassonne Agglo/ Réseau11	Département, ARS, CA11, Agence de l'Eau RM&C	Accès à l'eau potable

Détail	<p>Réseau 11 et Carcassonne Agglo s'organisent pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terminer les démarches de protection réglementaire des captages AEP. - Mettre en place des programmes d'actions sur les captages prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> o Anciens captages prioritaires : prise d'eau de Maquens à Carcassonne, puits Gayraud à Villemoustaussou. o Nouveaux captages prioritaires (SDAGE 2022-2027) : puits Station, Saint Maurice et La Garrigue à Capendu, sources de la Bondouire Haute et Basse à Raissac sur Lampy. - Développer les surfaces agricoles favorisant des techniques alternatives et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires sur les aires d'alimentation des captages prioritaires. - Développer un suivi de qualité renforcé, en particulier sur les captages prioritaires. - Définir les zones de sauvegarde sur les masses d'eau « Alluvions de l'Aude ». 			
Sous-action B.2.3.	Hydraulique agricole : accompagner la profession agricole pour garantir et maîtriser la demande en eau d'irrigation	Carcassonne Agglo	CA11, ASA, SMMAR, Département	Partage de la ressource
Détail	<p>Carcassonne Agglo porte une étude dont l'objectif est la mise en adéquation entre les ressources actuelles potentielles disponibles en eau, et les besoins de la profession agricole. Contribuer au soutien financier des projets d'irrigation dans le respect du partage des usages dans un contexte de changement climatique.</p> <p>Carcassonne Agglo élabore avec l'ensemble des acteurs locaux un Schéma Eau Brute dans la continuité des réflexions amorcées en 2018 par le SMMAR à l'échelon départemental.</p> <p>Ce travail collaboratif doit permettre d'installer une stratégie de partage équitable de l'eau brute qui permette de préserver la ressource.</p>			
Sous-action B.2.4.	Garantir la bonne qualité de l'eau rejetée dans le milieu naturel	Carcassonne Agglo	Agence de l'Eau RM&C, Etat, Département, SUEZ, EAURECA, CCI, CMA	Limiter la pollution des eaux naturelles
Détail	<p>L'action consiste à garantir le bon fonctionnement des installations de collecte, de transport et de traitement des eaux usées. Elle s'intéresse à la fois à la maîtrise des effluents domestiques, non domestiques (notamment action Arnouze), industriels (caves, hôpital, Clinique, etc...) et à la performance des équipements d'épuration.</p> <p>Pour cela il est proposé de conduire des travaux de renouvellement et de réhabilitation des réseaux des STEP et des STEP elles-mêmes.</p>			
Sous-action B.2.5.	Tester de nouveaux procédés de traitement des eaux usées à destination d'usages divers (espaces verts, agriculture, domestiques), via la REUSE.	Carcassonne Agglo	CA11, Agence de l'Eau RM&C, Région, Département, ARS, INRAE, Professionnels, ADEME.	Maintenir des espaces végétalisés en milieu urbain . Préserver la ressource en eau potable. Lutter contre les îlots de chaleurs.
Détail	<p>Sans impacter le milieu, il est proposé d'expérimenter notamment sur les zones d'activités économiques de nouveaux procédés de traitement des eaux usées, afin de produire de l'eau propre pouvant être réutilisée pour des usages spécifiques : entretien des infrastructures routières, maintien des espaces végétalisés, etc.</p>			

L'Agglo met en place des projets de REUT de l'eau dans la perspective d'économiser l'eau potable et de développer les circuits dans la filière eau.

Pour cela, l'Agglo travaille avec les partenaires techniques à la définition de projets respectueux de l'environnement mais aussi avec les start-up partenaires, pour tester de nouveaux procédés de production d'eau propre en circuit court, l'ARS, la Région Occitanie et l'Agence de l'eau RM&C accompagnent cette démarche.

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

<p>1 Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie</p> <p>4 Réduction des consommations énergétiques des bâtiments</p> <p>4 Développement d'une mobilité durable</p>	<p>4 Atténuation des émissions de gaz à effet de serre</p> <p>4 Production d'énergies renouvelables locales</p> <p>4 Amélioration de la qualité de l'air</p>	<p>1 Résilience face au changement climatique</p> <p>3 Développement d'une urbanisation résiliente</p> <p>4 Assurer la pérennité du PCAET</p>
---	---	--

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau - Avancement des démarches « captages prioritaires » - Nombre d'hectares engagés dans des démarches favorisant des techniques alternatives et la réduction de l'usage des produits phytosanitaires sur les aires d'alimentation des captages prioritaires - Fréquence de détection de molécules phytosanitaires et concentrations sur les captages prioritaires <ul style="list-style-type: none"> o Avancement des zones de sauvegarde des masses d'eau « Alluvions de l'Aude » 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'habitants desservis en AEP de manière sécurisée (interconnexion) - Surface agricole irriguée accompagnée par l'Agglo - Nombre de STEP conformes en rejet - Nombre d'entreprises partie prenante dans la REUSE.

Mesure de l'impact écologique

Etat écologique des masses d'eau

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
B.2.1.	24 000 000 €	3 600 000 €

B.2.2.	6 000 000€	1 200 000€
B.2.3.	1 015 904 €	42 000 €
B.2.4.	36 000 000 €	7 200 000 €
B.2.5.	418 642 €	334 914 €

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
B.2.1.	X	X	X	X	X	X
B.2.2.		X	X	X	X	
B.2.3.	X	X	X	X	X	X
B.2.4.	X	X	X	X	X	X
B.2.5.		X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants

Fiche d'objectif : B.3

Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel du territoire

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Direction Planification et Transition : Tom CORBIERE

Rappel Stratégie TEPOS :

Sur le territoire de Carcassonne Agglo sont répertoriées 50 Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), réparties en 39 ZNIEFF de type I et 11 ZNIEFF de type II, 6 sites Natura 2000, représentant 19,2 % du territoire de l'agglo, 1 Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (grotte de Gaougnas), 48 Zones humides, 43 Espaces Naturels Sensibles. L'Agglo souhaite préserver et mettre en valeur les richesses naturelles du territoire et participer au maillage des espaces naturels.

Objectifs :

- ◆ Améliorer la connaissance sur les espaces naturels.
- ◆ Mobiliser et soutenir les porteurs de projets.
- ◆ Connaître la biodiversité.
- ◆ Développer les projets de nature en ville.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action B.3.1.	Accompagner les projets d'aménagements urbains de nature en ville (CTE)	Carcassonne Agglo	CAUE, ABF, GEAUDE, Etat, Communes, Département, ARB	Développer la nature en ville
Détail	<p>La ville doit devenir un système ouvert et non plus fermé aux milieux naturels. L'Agglo travaille à la définition d'une stratégie de renaturation des sols. Avec l'appui technique du CEREMA, une étude désimperméabilisation des sols vient alimenter les réflexions au sein des différents groupes de travail communautaire. La perspective de ce travail est d'intégrer de la végétation en ville, en lien avec les caractéristiques physiques du territoire et les contraintes naturelles.</p> <p>Cette étude de désimperméabilisation est le premier socle de réflexion qui permet d'asseoir de nouveaux projets d'aménagement urbains. Cette actions de mettre en œuvre des projets concrets de désimperméabilisation des sols et de renaturation, amorce d'une volonté de mailler le territoire.</p> <p>Plusieurs actions seront conduites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De l'assistance à la maîtrise d'ouvrage aux communes (située sur les secteurs à enjeu fort au titre de la désimperméabilisation). - De la mise en relation avec les personnes ad hoc. - D'organiser des actions de sensibilisation et/ou de formation. - Organiser des rencontres entre élus et porteurs de projet pour dialoguer et se nourrir de retours d'expériences. <p>Des actions ciblées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Désimperméabilisation de cours d'école. - Déconnexion du pluvial. 			

	- Déconstruction, renaturation des sols et reconnexion de la ville aux espaces naturels (communes de Couffoulens, de Villeghailenc et de Trèbes).			
Sous-action B.3.2.	Consolider le réseau des trames vertes et bleues, soutenir les initiatives locales visant à renforcer le corridor écologique (ScoT)	Carcassonne Agglo	Communes, LPO, ECODIV, Syndicats de BV, SMMAR Environnement	Mobiliser les communes pour agir en faveur de la biodiversité
Détail	<p>Pour consolider ce réseau, il faut identifier les « zones à enjeu au titre de la TVB » et faire un travail d'animation auprès des communes et des propriétaires fonciers pour restaurer les Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE : mare, fossé, haie, talus Etc.). Mais aussi, sensibiliser sur la limitation de la consommation des espaces, le maintien des zones d'expansion de crues et des zones humides.</p> <p>Il est proposé de conduire des actions d'animations opérationnelles auprès des personnes ressources et des élus communaux.</p>			
Sous-action B.3.3.	Définition d'une stratégie de préservation et de renaturation des sols. Etude Désimperméabilisation	Carcassonne Agglo	Communes, ONF, SDIS, Département, Réseau 11, Syndicats de bassins, SMMAR, Etat, Arbres et Paysages, CA11	Maintenir et développer le potentiel du corridor écologique
Détail	<p>L'imperméabilisation des sols a de nombreuses conséquences sur le cycle de l'eau et sur la qualité de vie. Il est proposé de réfléchir de façon collective à la définition des projets d'aménagements urbains durables et résilients. Des solutions fondées sur la nature existent, l'Agglo souhaite les explorer pour se les approprier et voir sur le territoire des projets concrets.</p> <p>La désimperméabilisation et la préservation de secteurs à enjeux de l'artificialisation est un sujet qui touche plusieurs domaines : Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), les ruissellements, le déploiement de noues hydrauliques, la lutte contre les îlots de chaleurs, la reconnexion des paysages avec les milieux urbanisés, l'amélioration du cadre écologique de vie et la résilience territoriale.</p> <p>L'Agglo lance une étude sur le premier semestre 2023 avec l'appui du CEREMA pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier et cartographier des zones à enjeux (soit à préserver de l'artificialisation, soit à désimperméabiliser). - Sensibiliser les élus locaux pour convenir d'une stratégie d'aménagement durable - Définir un programme d'actions concret de projets d'aménagements urbains résilients. 			
Sous-action B.3.4.	Inciter et accompagner les initiatives locales visant la mise en valeur des espaces verts et naturels : sentiers de randonnées, jardins et parcs structurants, (jardins partagés pour l'éducation à l'environnement et développement durable)	Carcassonne Agglo	Département, Associations naturalistes	Mettre en valeur les espaces naturels
Détail	<p>Inciter les communes à gérer de manière différenciée les parcs et jardins (permaculture, retard de fauche, jachère à pollinisateur etc). Mettre en valeur le patrimoine naturel local (panneaux, animation) sur les espaces verts et naturels, notamment les sentiers de randonnées situés généralement en zone classée (Natura 2000, ENS).</p> <p>L'Agglo souhaite mettre en place des actions d'animation.</p>			
Sous-action B.3.5.	Concevoir et mettre en œuvre le Schéma Biodiversité	Carcassonne Agglo	Conservatoire, Département, Région, Associations naturalistes, Etat, CA11, etc.	Amélioration de la connaissance

				Fixer des objectifs « biodiversité »
Détail	<p>Via un soutien des programmes d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et du label Territoire Engagé par Nature (TEN), donner les orientations stratégiques en matière de biodiversité sur le territoire. Décrire la réalisation des principaux objectifs dans le temps et permettre de définir des priorités et de donner de la lisibilité sur les ambitions de l'Agglomération. Pour cela Carcassonne Agglo propose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un comité de pilotage. - Réaliser un diagnostic de territoire sur la base des données existantes. - Elaborer un Tableau de Bord Stratégique. - Mettre en place une gouvernance et un suivi. 			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

1	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
3	Développement d'une mobilité durable	1	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - ilots de chaleur urbain (ICU) - IAE : TVB, ripisylves, haies, forêt, zones humides Parc et jardin : nombre d'action de gestion différencié - nombre d'animations conduites par an. 	<ul style="list-style-type: none"> - relever l'ICU en n0 et définir l'ICU acceptable → ne pas dépasser cette valeur - surface en IAE en n0 à augmenter - Nombre d'action supplémentaire par an Sensibilisation : 1 panneau par site et 1 animation par commune - Le nombre de projets d'aménagements urbains durables
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> - Le linéaire de TVB - L'évolution du corridor écologique. - Les ripisylves. - Le linéaire de haies. - Le taux d'humidité des sols. - La surface renaturée. 	

*Nouveaux budgets en couleur

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
B.3.1.	Carcassonne Agglo : accompagnement urbain 35 000€/an	0€
B.3.2.	Carcassonne Agglo : animation SCOT 8 750€/an	0€

B.3.3.	48 000€	15 000€ Etat
B.3.4.	Carcassonne Agglo temps passé Agents 1 400€/an	0€
B.3.5.	300 000 € HT : - 300 000€ HT - 50 000€ HT Temps passé Agent Animateur Référence 30 000€/an soit 120 000€	80% via Office Française de la Biodiversité 240 000€ pour la réalisation de l'A.B.C. 110 000€ sur fonds propres.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
B.3.1.	X	X	X	X	X	X
B.3.2.			X	X	X	X
B.3.3.		X	X	X	X	X
B.3.4.				X	X	X
B.3.5.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC

Axe 2 : Préserver les ressources pour garantir la qualité de vie des habitants

Fiche d'objectif : B.4

Développer une agriculture au service de l'environnement

Direction/Service de référence :

Carcassonne Agglo :

- **Direction Planification et Transition** : Rémi RICHARD, Tom CORBIERE
- **Service Transition et Biodiversité** : Guylaine BATS
- **Chambre d'agriculture de l'Aude** : Margot LECROQ
- **RéSeau11** : Magali LOBRE
- **SMMAR** : Kriss SANZ

Rappel Stratégie TEPOS :

Réduire la dépendance de l'Agriculture aux énergies fossiles.

Trouver un équilibre entre ressources en eau et production agricole.

Préserver les espaces agricoles et trouver un équilibre entre développement des EnR (Sol) et activités agricoles.

Objectifs :

- ◆ Maintenir l'activité agricole sur des secteurs en tension.
- ◆ Développer une activité agro-économique en adéquation avec le milieu.
- ◆ Limiter les effets néfastes des aléas naturels (incendies, inondations, ruissellements, etc).
- ◆ Soutenir l'agriculture en faveur de l'environnement

DESCRIPTION DE L'ACTION

Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu	
Sous-action B.4.1.	Prévenir l'installation des friches agricoles et faciliter leur reconquête en faveur d'une agriculture au service de l'environnement.	Carcassonne Agglo/ Communes	CA11, DDTM, SAFER, Département, SMMAR, Syndicat Mixte Aude Centre, Syndicat Mixte de la Haute Vallée de l'Aude, Agence de l'Eau.	<p> limiter la propagation des feux de forêts</p> <p> Réduire la vitesse des crues.</p> <p> Tester une nouvelle agriculture.</p> <p> Reconquérir des friches.</p>
Détail	<p>L'Agglo a pris conscience de ses vulnérabilités aux aléas naturels (incendies, inondations, ruissellements...). En réponse, plusieurs analyses et études ont été réalisées, soit par Carcassonne Agglo, soit par des partenaires techniques, pour venir préciser les éléments de contexte et les programmes d'actions opérationnels.</p> <p>Pour l'aléa feu de forêt, Carcassonne Agglo a réalisé un Plan de Massif sur le secteur Sud Carcassonnais. Carcassonne Agglo et les communes concernées vont mettre en œuvre un projet de reconquête sur des coupures vertes stratégiques (CVS)</p>			

- Une animation opérationnelle doit permettre d'identifier les projets agricoles ad hoc, et les porteurs de projets associés.
- Sur les secteurs classés (NATURA 2000 et PNA)
 - o Aider les agricultures pour maintenir les milieux ouverts dans le respect des cycles biologiques (PAEC).
 - o Action directe auprès des propriétaires privés pour préserver des habitats d'intérêts communautaires (Contrats ni agricole, ni forestier).
 - o Entretien des Infrastructures Agroenvironnementales (IAE) (PAEC et Contrats Ni-Ni).

Pour l'aléa inondation, Carcassonne Agglo et le SMMAR vont être amenés à travailler sur les espaces de bon fonctionnement de cours d'eau et plus largement sur les zones d'expansion de crues.

Il est proposé de remettre une activité agricole pouvant supporter les aléas météorologiques. Ces travaux seront conduits en lien avec les actions du PAT et dans le cadre du PAEC.

Sous-action B.4.2.	Expérimentations des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) suivi de 50 exploitations agricoles (qualité de l'eau)	Réseau 11	AE, Arbres et Paysages, Carcassonne Agglo, CA11, BIOCIAM, Professionnels agricoles	Soutenir une agriculture génératrice de services environnementaux favorables à la qualité de l'eau
--------------------	---	-----------	--	--

Détail	<p>Mise en œuvre de l'expérimentation des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) dans le cadre des démarches de reconquête de la qualité de l'eau sur les captages prioritaires (Darre l'Hort à La Redorte, Maquens à Carcassonne, Gayraud à Villemoustaussou) :</p> <p>Accompagnement technique et financier de 53 exploitations agricoles pour la mise en œuvre de pratiques agricoles permettant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'utilisation des herbicides. - Réduire le recours à l'azote minéral. - Augmenter la couverture des sols dans l'espace et dans le temps. - Allonger la longueur des rotations en grandes cultures (le cas échéant). - Favoriser la diversité des milieux. <p>Maintenir, entretenir et développer les infrastructures agro-écologiques (haies et éléments arborés, bandes enherbées, jachères, mares).</p>			
--------	--	--	--	--

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

1	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	3	Production d'énergies renouvelables locales	2	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	2	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Surface agricole - Nombre de porteurs de projets agricoles <p>A l'échelle des exploitations engagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution annuelle des indicateurs du PSE, en particulier : IFT herbicide, taux de couverture des sols, linéaires et surfaces des infrastructures agro-écologiques maintenues et créées - Actions d'accompagnement technique réalisées : nature et nombre d'exploitations impliquées 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'aléas naturels.
Mesure de l'impact écologique	
<p>Sous-action B.4.2 : A l'échelle des exploitations agricoles engagées dans l'expérimentation PSE : - Surfaces agricoles faisant l'objet d'un maintien ou d'une évolution de pratiques favorables à la qualité de l'eau</p> <p>A l'échelle des Aires d'Alimentation des captages prioritaires : Suivi de la qualité de l'eau</p>	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
B.4.1.	Plan de Massif sud carcaissonnais - 65 540€ Reconquête des espaces de bon fonctionnement des cours d'eau - 60 000€ NATURA 2000/PAEC 900 000€	35 988.75€ (FEADER TERRA RURAL) 36 000€ (Agence de l'eau à préciser). 900 000€
B.4.2.	Contrats PSE : 1 831 177 € Pilotage et appui technique : 470 000 €	Contrats PSE : 1 831 177 € (100%) Pilotage et appui technique : 329 000 € (70%)

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
B.4.1.		X	X	X	X	X
B.4.2.	X	X	X	X	X	

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC

AXE 3 – PRODUIRE DES ENERGIES RENOUVELABLES LOCALES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES.

FICHE OBJECTIF C.1 – Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement par filière de production

- ◆ Définir une stratégie de développement des EnR qui conjugue mix énergétique, planification territoriale et développement économique (Schéma Directeur des EnR)
- ◆ Travailler sur la déclinaison opérationnelle par filière de production en lien avec la stratégie validée par le territoire
- ◆ Valoriser les outils dont le cadastre solaire du Département auprès des professionnels (agriculteurs, entreprises et particuliers) pour permettre le développement du solaire sur toiture.

FICHE OBJECTIF C.2 – Permettre le développement des filières de production EnR

- ◆ Suivre les indicateurs économiques de déploiement des EnR et mettre en adéquation les besoins techniques et potentiels du territoire : formation, etc...
- ◆ Accompagner les projets de développement EnR et EnR citoyens (communes/particuliers)
- ◆ Former les élus communaux et agents territoriaux sur le montage juridique et financier des projets EnR.



Axe 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement

Fiche d'objectif : C.1

Définir et mettre en œuvre une stratégie de développement par filière de production

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

- Carcassonne Agglo a choisi un scénario ambitieux, **Territoire à Energie Positive (TEPOS) en 2050**. Ce scénario est le résultat d'un travail collaboratif conduit en toute transparence avec les professionnels énergéticiens du territoire dont le SYADEN, ERDF, GRDF et ENEDIS.
- L'analyse globale prévoit une **réduction des consommations de 52%** avec un effort de réduction des consommations sur les produits pétroliers au **profit des sources de chaleur renouvelables** : méthanisation, solaire thermique, chaleur fatale et biogaz.
- L'impact sur les émissions de **Gaz à effet de serre est considérable puisqu'il est estimé à -72%**.

L'enjeu pour le territoire est d'identifier les leviers qui permettront d'allier **performance technique, transition énergétique et économie de filière, sociale et environnementale**.

Objectifs :

- ◆ Considération des contraintes du territoire et définition d'une stratégie de développement EnR
- ◆ S'appuyer sur le mix énergétique.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action C.1.1.	Définir une stratégie de développement des EnR qui conjugue mix énergétique, planification territoriale et développement économique (Schéma Directeur EnR)	Carcassonne Agglo	SYADEN, DDTM, Communes, Département, CA11, Office de Tourisme, Région, ADEME, CAUE, ABF, CCI, CMA, CAPEB, COVALDEM	Définir une stratégie de sobriété énergétique, planifier le déploiement du mix énergétique pour le territoire.
Détail	<p>Carcassonne Agglo souhaite pouvoir disposer d'une programmation énergétique définie dans le cadre d'un Schéma Directeur des Energies Renouvelables co-construit avec les élus communaux, les partenaires techniques (DDTM de l'Aude, l'Ademe, la Région, le Département, la CCI, la CMA et le PRÉAU) et adapté aux particularités du territoire communautaire.</p> <p>Il prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les éléments réglementaires en vigueur ; - La stratégie portée par l'Etat à l'échelle Départementale dédiée notamment au déploiement du Photovoltaïque exprimée dans le cadre de la Charte Photovoltaïque au Sol. - Les éléments techniques du Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables Occitanie (S3REnR) portant précision sur les évolutions du réseau électrique sur le territoire régional. 			

- L'ambition Départementale qui prône le 100% renouvelable d'ici 2050 via le mix énergétique.
- La stratégie TEPOS du territoire.

Préciser par filière de production le potentiel de développement des ENR par filière de production et venir préciser au regard de la stratégie TEPOS le modèle qui permettra d'atteindre les objectifs fixés.

L'ensemble des filières de productions sera appréhendé dans le cadre du Schéma Directeur EnR, selon les particularités du territoire avec la volonté d'allier développement durable et développement économique. Les données quantitatives et qualitatives seront précisées pour chaque filière de production pour lesquelles la cartographie des acteurs viendra appuyer le potentiel, les forces et les faiblesses.

L'objet du schéma directeur EnR est d'amener des éléments de réponse sur :

- **La production**
Faciliter le déploiement des EnR (dans la perspective de multiplier par 6 la production actuelle d'ici 2050) via le déploiement d'un mix énergétique.
Identifier l'ensemble des potentiels de production par filière d'énergie et préciser les éléments quantitatifs et qualitatifs.
Accompagner le choix des élus dans la définition de la stratégie et l'élaboration d'un document de planification dédié au déploiement.
- **La consommation**
Freiner la consommation et améliorer l'efficacité énergétique
- **Gaz à effet de serre**
Participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
- **Préservation du Cadre de vie**
Eviter dans les zones sensibles les antagonismes dans l'objectif de préservation de la qualité de l'air et de protection de l'environnement.

Le schéma directeur des énergies renouvelables viendra :

- Préciser la faisabilité des objectifs du PCAET en cohérence avec la démarche TEPOS qui ambitionne une production EnR de +116%.
- S'assurer des champs des possibles vis-à-vis de la sobriété énergétique et de la réduction des consommations de - 52%.
- Préciser la stratégie de sobriété énergétique pour le territoire.

Une analyse prospective viendra préciser :

- (1) **Les éléments de contexte économique par filière** de production dont les besoins en termes d'emploi et de formation pour faciliter leur enclavement sur le territoire.
- (2) **Les éléments techniques pour faciliter le développement des projets EnR.** Ce travail sera conduit en concertation avec les communes

Le Syaden viendra préciser les données de production et de consommation électrique.

Sous-action C.1.2.	Travailler sur la déclinaison opérationnelle du SDEnR ; par filière de production selon la stratégie validée par le territoire	SYADEN AGGLO	Agglo, SYADEN, CA11, Les opérateurs, COVALDEM	Déployer la couverture EnR. Planifier le déploiement.
Détail	Il s'agit de traduire de façon opérationnelle le Schéma Directeur EnR et d'accompagner les acteurs du territoire pour faciliter le déploiement des filières de production. <ol style="list-style-type: none"> 1- Le SYADEN, intervient pour le compte de Carcassonne Agglo pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer et co-investir des projets sur foncier de Carcassonne Agglo. ○ Développer une stratégie en faveur de l'agriPV. 2- Le Syaden accompagne l'Agglo dans la mise en place d'une société de projets EnR pour faciliter le déploiement de projets concrets. Plusieurs missions sont attendues : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rédiger les Appels à projets ○ Etablir une grille de sélection (développeurs). 			

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Suivre la mise en œuvre des projets. ○ Accompagner les communes. <p>3- D'autres projets d'envergures sont en cours comme la construction d'une unité de méthanisation sur la station d'épuration de Carcassonne.</p> <p>4- Des projets sont envisagés à plus long termes : la création de réseaux de chaleur (siège de Carcassonne Agglo et conservatoire « la fabrique des arts »).</p>			
Sous-action C.1.3.	<p>Valoriser les outils dont le cadastre solaire du Département auprès des professionnels (agriculteurs, entreprises, et les particuliers etc...) pour permettre le développement du solaire sur toiture.</p> <p>Autres outils (DDTM – SYADEN)</p>	Conseil Départemental/ SYADEN/DDTM	Carcassonne Agglo, Commune, Région, Ademe	Faciliter le déploiement du PV - faire connaître les outils existants.
Détail	<p>Il est proposé de faire connaître les outils existants sur le territoire qui font levier sur le développement des EnR. Il s'agit d'actions de promotion et de communication, à destination des Communes et des différents porteurs de projets privés.</p> <p>Le Syaden dans le cadre du partenariat avec l'Agglo viendra s'appuyer sur le cadastre solaire départemental pour participer au déploiement de projets, auprès des communes.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
2	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	1	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
3	Développement d'une mobilité durable	3	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
Taux d'avancement du Schéma Directeur EnR Le déploiement de projet EnR	Taux de production Energie renouvelable Le nombre de porteur de projet
Mesure de l'impact écologique	
Le suivi des GES.	

BUDGET PREVISIONNEL

Montant	Subventions prévisionnelles
---------	-----------------------------

C.1.1.	50 000€ Prestation de service 3 000€ Convention SYADEN AGGLO	25 000€ ADEME 0€
C.1.2.	10 000€/an coût annuel SYADEN Agent Agglo 2 800€/an 10 000 000€ projet global construction méthaniseur 60 000€ Création d'une société de projets EnR	0€ 3 500 000€ (prévisionnel).
C.1.3.	6 000€ animation auprès des communes	

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
C.1.1.		x	x	x		
C.1.2.			x	x	x	x
C.1.3.			x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 3 : Produire des énergies renouvelables locales respectueuses de l'environnement

Fiche d'objectif : C.2 Permettre le développement des filières de production EnR

Direction/Service de référence :

Rappel Stratégie TEPOS :

- Carcassonne Agglo a choisi un scénario ambitieux, **Territoire à Energie Positive (TEPOS) en 2050**. Ce scénario est le résultat d'un travail collaboratif conduit en toute transparence avec les professionnels énergéticiens du territoire dont le SYADEN, l'ERDF, GRDF et ENEDIS.
- L'analyse globale prévoit une **réduction des consommations de 52%** avec un effort de réductions des consommations sur les produits pétroliers au **profit des sources de chaleurs renouvelables** : méthanisation, solaire thermique, chaleur fatale et biogaz.
- L'impact sur les émissions de **Gaz à effet de serre est considérable puisqu'estimé à -72%**.

L'enjeu pour le territoire est d'identifier les leviers qui permettront d'allier **performance technique, transition énergétique et économie de filière, social et environnement**.

Objectifs :

- ◆ Maitrise du développement des EnR sur le territoire.
- ◆ Développement de projets concrets de projets EnR.
- ◆ Développement des EnR en adéquation avec les caractéristiques du territoire.
- ◆ Développement des EnR selon les attentes des élus et des acteurs locaux.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action C.2.1.	Mettre en adéquation les besoins techniques avec les potentiels du territoire : formation, etc. (Ingénierie Economique)	Carcassonne Agglo Direction de l'économie	SYADEN, Département, Etat, CCI, CMA, CAPEB, DDTM	Devenir un bassin d'emploi « EnR » Développer la formation Etre identifié par les professionnels
Détail	<p>Emploi, sécurité, santé, changement climatique, l'énergie est au centre de plusieurs défis majeurs. Le territoire dans le cadre de sa stratégie TEPOS souhaite explorer des possibilités techniques visant à participer aux déploiements des EnR.</p> <p>L'Agglo souhaite accompagner les professionnels pour devenir un bassin d'emploi « EnR », un secteur de formation et d'innovation.</p> <p>Il est proposé que le territoire réponde aux besoins des professionnels selon les projets déployés.</p>			

Sous-action C.2.2.	Accompagner les projets de développement EnR et EnR Citoyens (Communes/Particuliers).	SYADEN	Carcassonne Agglo, Département, CAUE, DDTM	Soutenir le développement des EnR
Détail	<p>Le Syndicat Audois d'Énergie et du Numérique (SYADEN) et Carcassonne Agglo œuvrent de façon partenariale en faveur de la transition énergétique. Une convention de mutualisation a été approuvée par le Conseil d'Agglo de juin 2022 pour un appui technique du SYADEN dans la définition et le déploiement des EnR sur le Territoire.</p> <p>Dans le cadre de cette convention, le SYADEN intervient de façon privilégiée auprès des communes du territoire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un accompagnement dans le développement des énergies renouvelables électriques. - Décarboner la production de chaleur : avoir une vue d'ensemble des chaufferies et planifier les travaux pour une sortie du gaz/fioul de l'ensemble des bâtiments de Carca Agglo. 			
Sous-action C.2.3.	Former les élus communaux et les agents territoriaux sur le montage financier et juridique des projets EnR / EnRc (par filière de production).	SYADEN	GRDF, CAUE, Département.	Faciliter le montage des projets EnR
Détail	<p>Le SYADEN est mobilisé pour un appui technique visant à faciliter les travaux de structuration des filières de production EnR : via la formation, la participation aux groupes de travail, l'accompagnement des porteurs de projets, des développeurs.</p> <p>Dans le cadre de la convention Agglo/SYADEN, le Syaden organise chaque année une série de formations à destination des élus communaux et des techniciens (Agglo/communes). Ces formations permettent de développer les compétences en local, pour juger de la qualité technique et financière des projets EnR.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
2	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	1	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
3	Développement d'une mobilité durable	2	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
Le nombre de communes accompagnées par le SYADEN Le nombre de projets réalisés	Le potentiel électrique produit.
Mesure de l'impact écologique	
L'impact sur les GES.	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
C.2.1.	20 000 €	0€
C.2.2.	5 000€/ an soit 20 000€ au bout de 2026 Temps passé Agent : 1 400€/an	0€
C.2.3.	4 000€/an (convention Syaden) Temps passé Agent : 1 400€/an	0€

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
C.2.1.			X	X	X	X
C.2.2.	X	X	X	X	X	X
C.2.3.				X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC

AXE 4 – AGIR SUR LA SANTE EN DEVELOPPANT LES MOBILITES ALTERNATIVES ET EN AMELIORANT LA QUALITE DE L’AIR

FICHE OBJECTIF D.1 – Mettre en œuvre le Plan Global des Déplacements (PGD) pour une mobilité durable

- ◆ Agir sur le réseau viaire, la circulation et les livraisons de marchandises
- ◆ Agir sur le stationnement
- ◆ Agir sur les transports collectifs et l’intermodalité
- ◆ Participer au déploiement du réseau et des infrastructures hydrogène et GNV – Achat groupé de véhicules innovants.
- ◆ Agir sur le management de la mobilité et les solutions alternatives
- ◆ Mettre en œuvre le schéma vélos, faire le lien avec le réseau existant de randonnées pédestres et VTT. Mettre en valeur ce schéma auprès des jeunes.

FICHE OBJECTIF D.2 – Mettre en place une veille « Qualité de l’air »

- ◆ Valoriser l’ensemble des données récoltées et traitées par ATMO Occitanie
- ◆ Etendre le relevé d’informations au suivi des pollens
- ◆ Veiller sur la bonne qualité de l’air dans les écoles et les accueils de loisirs du territoire.

FICHE OBJECTIF D.3 – Contribuer à la mise en œuvre des grands projets régionaux

- ◆ Participer au projet de création de ligne nouvelle Montpellier Perpignan
- ◆ Participer au projet de modernisation de l’aéroport de Carcassonne
- ◆ Participer au Cluster Trans Ten
- ◆ Œuvrer en faveur d’un tissu économique préservé : accompagner les Plans de Déplacements des Entreprises



Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Fiche d'objectif : D.1

Mettre en œuvre le Plan Global de Déplacement (PGD) pour une mobilité durable

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS.

Directeur de la mobilité : Julien Martin.

Rappel Stratégie TEPOS :

Carcassonne Agglo souhaite réduire les consommations énergétiques et les couvrir par des énergies renouvelables. Il s'agit d'une démarche ambitieuse et nécessite des actions fortes et rapides dans les secteurs consommateurs dont les transports routiers. Il est proposé dans le cadre du PCAET d'assurer le suivi de mise en œuvre du Plan Global des Déplacements qui prévoit :

- **La réduction des distances moyennes de déplacement en voiture** de 0.5%/an d'ici 2030 puis 0.9% de 2030 à 2050. Cela représente la diminution d'un déplacement moyen de 11 km aujourd'hui à 8 km en 2050.
- **La valorisation du report modal**, avec une perspective de réduction de la part modale de la voiture qui doit baisser de manière significative au profit de la mobilité active (vélo, marche à pied) et des transports en commun.
- **Le développement de motorisations alternatives** (GVN, électricité, hydrogène, ...).
- **La diminution des tonnages transportés** au bénéfice du développement de l'économie circulaire.
- **Le transfert des transports routiers** vers les ferrovières.
- **L'augmentation de l'efficacité énergétique des moteurs** ainsi que le taux de motorisation alternative (GNV, électrique) permettent de réduire les consommations énergétiques et/ou les émissions de GES et de polluants atmosphériques.

Objectifs :

- ◆ Mobilisation, sensibilisation des locaux pour changer les pratiques.
- ◆ Lutter contre l'autosolisme.
- ◆ Développer les mobilités alternatives pour améliorer la qualité de l'air.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action D.1.1.	Agir sur le réseau viaire, la circulation et les livraisons de marchandises	Carcassonne Agglo	Communes, Département	Faciliter la circulation en cœur de ville.
Détail	Il est proposé de : <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la possibilité de transiter par la Bastide. Une étude dédiée aux circulations doit venir préciser une nouvelle gestion des flux. Plusieurs solutions alternatives sont en cours de réflexions : Touc, navette... - Etudier la faisabilité d'un système de livraison finale avec des véhicules propres et de petite taille. - Créer une charte d'aménagement cyclable, de la gestion des vitesses. 			

Sous-action D.1.2.	Stationnement : Agir sur le stationnement	Carcassonne Agglo	Communes	Limiter l'accès aux voitures dans le centre ville.
Détail	En réponse aux besoins exprimés par les actifs et les touristes, il est proposé de réfléchir au : - Développement des parkings en lien avec le réseau de bus, les pistes piétonnes notamment en entrée de ville.			
Sous-action D.1.3.	Agir sur les transports collectifs et l'intermodalité	Carcassonne Agglo	Communes, RTCA, SNCF, Région	Favoriser l'utilisation des transports collectifs
Détail	Carcassonne Agglo, travaille avec les partenaires techniques et les acteurs locaux à la création d'un Pôle d'Echanges Multimodal. <u>Plusieurs perspectives :</u> - L'amélioration des correspondances entre réseaux LIO et RTCA. - L'amélioration du cadencement et de la lisibilité des lignes structurantes RTCA. - Faciliter le report modal et inciter aux solutions de transports alternatifs. - Verdissement de la flotte RTCA (moyenne de 2 véhicules par an) (40 véhicules au total) <u>Le renouvellement prévisionnel est défini comme suit :</u> - 2023 – 2025 : Diesel ou diesel hybride - 2025 – 2026 : Intégration dans le PPI de véhicule électrique.			
Sous-action D.1.4.	Participer au déploiement du réseau Révéo et des infrastructures : hydrogène et GNV	Syaden	Communes, OT, Tertiaire, professionnels, Carcassonne Agglo	Agir en faveur des énergies alternatives
Détail	Dans le cadre de la convention Carcassonne Agglo SYADEN, l'Agglo souhaite travailler activement avec les communes au déploiement cohérent de stations de recharge électrique sur le territoire. Il est proposé de : - Conduire une étude prospective préalable - Mobiliser les communes dans le cadre d'un projet de maillage sur le territoire. - Accompagner techniquement les communes volontaires.			
Sous-action D.1.5.	Agir sur le management de la mobilité et les solutions alternatives	Carcassonne Agglo	Associations, CIAS, Professionnels socio-économiques, Tertiaire	Modifier les comportements et usages
Détail	Mettre en place des actions concrètes visant le développement des modes alternatifs de déplacements aux seins des collectivités territoriales (covoiturage, transport solidaire, plan de mobilité pour les salariés).			
Sous-action D.1.6.	Mettre en oeuvre le schéma vélos, faire le lien avec le réseau existant de randonnées pédestres et VTT. Mettre en valeur auprès des jeunes du territoire (Schéma Vélo)	Carcassonne Agglo	Office de Tourisme, Communes, CIAS, Région, Département	Développer les modes actifs
Détail	Carcassonne Agglo : - Réalise un schéma directeur cyclable spécifique aux particularités du territoire à destination des touristes, des activités de loisirs et sportives, mais aussi à destination des usages réguliers dans le cadre de l'intermodalité. - Développe un système de location de vélos (moyenne et longue durée) - Développe des initiatives de types : pédibus, vélobus et écomobilité scolaire. - Déploie d'une solution de covoiture du quotidien (application KLAXIT).			

Enjeux :**Légende :** 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

3	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	3	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	2	Développement d'une urbanisation résiliente
1	Développement d'une mobilité durable	1	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions en cours et le taux de réalisation - Linéaire des pistes cyclables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesure des GES - Le nombre de plan de mobilités des entreprises. - Les validations des bus - Le taux de location VAE.
Mesure de l'impact écologique	
Mesure des GES.	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
D.1.1.	250 000 €	Subventions possibles : Europe, Etat, Région, Département (taux à préciser)
D.1.2.	100 000€	Subventions possibles : Europe, Etat, Région, Département (taux à préciser)
D.1.3.	355 000€ 500 000€ pour 2 bus /an 4*500 000€	Région (63%), SNCF (?), Département, Carcassonne, Banque des territoires. Véhicule Electrique possibilité de financement (2)
D.1.4	SYADEN 6000€ Temps passé Agent : 1 400€/an	
D.1.5	180 000€	
D.1.6.	200 000€	Ademe, Etat, Département.

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
D.1.1.				X	X	X
D.1.2.				X	X	X
D.1.3.	X	X	X	X	X	X
D.1.4.			X	X	X	X
D.1.5.			X	X	X	X
D.1.6.	X	X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Fiche d'objectif : D.2 **Mettre en place une veille « Qualité de l'air » pour préserver la santé des habitants**

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) a pour objectif de protéger la population et l'environnement. Il prévoit de s'assurer que l'ensemble de ses actions opérationnelles n'engendre pas de dégradation de la qualité de l'air dans tous les secteurs d'activités : résidentiel, tertiaire, transport routier, autres transports, agriculture, déchets, industrie hors branche énergie. Il prévoit une amélioration conformément aux préconisations du Plan national de Réduction des Emissions de Polluants Atmosphériques (PREPA).

Les objectifs du PCAET fixe une réduction d'émission de :

- **Dioxyde de soufre (SO₂)** -55% d'ici 2024, -77% à partir de 2030.
- **Oxyde d'Azote (NO_x)** -50% d'ici 2024, -69% à partir de 2030.
- **Composés organiques volatiles autres que le méthane (COVNM)** -43% d'ici 2024 et de -52% à partir de 2030.
- **Ammoniac** -4% d'ici 2024, -13% à partir de 2030.
- **Particules fines (PM_{2,5})** -27% d'ici 2024, 57% à partir de à partir de 2030.

Objectifs :

- ◆ Amélioration de l'efficacité de l'action publique.
- ◆ Limiter l'exposition des habitants à une qualité de l'air dégradée.
- ◆ Préserver la santé des habitants.
- ◆ Eviter la dégradation de la qualité de l'air.
- ◆ Renforcer l'attractivité du territoire

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Cibles
Sous-action D.2.1.	Valoriser l'ensemble des données récoltées et traitées par ATMO Occitanie	Carcassonne Agglo	ATMO Occitanie, Communes, les professionnels de la santé	Veiller sur la bonne qualité de l'air Améliorer la connaissance des habitants du territoire.
Détail	<p>Depuis 2017, Carcassonne Agglo s'appuie sur les compétences techniques d'Atmo Occitanie pour assurer la surveillance de la qualité de l'air sur le territoire. Des campagnes de mesures régulières permettent d'avoir une bonne connaissance de la qualité de l'Air :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de deux campagnes de mesures mobiles des Particules Mobiles (PM), des oxydes d'azote (NO_x) et de l'Ozone à des fréquences adaptées. - 1 campagne de mesure du diaxyde d'azote sur une quarantaine de sites, à 2 saisons contrastées, - La réalisation d'une évaluation complémentaire permettant de produire une cartographie de la pollution de l'air urbain. 			

	<p>L'ensemble des données collectées sont retranscrites annuellement dans un document de synthèse ce qui permet d'avoir une bonne connaissance de la qualité de l'air sur le territoire.</p> <p>L'Agglo souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffuser les données quotidiennes transmises par Atmo Occitanie, relatives à la qualité de l'air via le site internet de l'Agglo. - Constituer un groupe de travail composé d'élus communaux, de professionnels de la santé pour travailler à la mise en place d'une communication pertinente à destination des personnes plus vulnérables. <p>Maitriser la donnée, l'interpréter, la partager avec : les professionnels de santé, les partenaires et le grand public.</p>			
Sous-action D.2.2.	Etendre le relevé d'informations au suivi des pollens	Carcassonne Agglo	ARS, Professionnels de la santé volontaires, Département, CNRS, Atmo Occitanie	<p>Limiter les risques d'exposition</p> <p>Etablir la cartographie des acteurs et des professionnels de santé</p>
Détail	<p>Dans la perspective d'améliorer la connaissance sur la qualité de l'air, il est proposé de conduire une analyse prospective auprès des habitants, des professionnels de la santé, des élus communaux pour vérifier la pertinence de conduire à l'échelle du territoire une surveillance dédiée au suivi des pollens.</p> <p>Cette analyse doit permettre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir la cartographie des professionnels de la santé concernés, - Co construire un plan de communication pour diffuser des données collectées, - Développer la connaissance des habitants du territoire vis-à-vis de la qualité de l'air. 			
Sous-action D.2.3.	Veiller sur la bonne qualité de l'air dans les écoles et les accueils de loisirs du territoire	Communes	Carcassonne Agglo, ARS, Education nationale, CIAS,	Préserver la santé des habitants
Détail	<p>Dans un contexte d'amélioration de la connaissance, l'Agglo a souhaité accompagner les communes dans l'achat des dispositifs visant à préciser la qualité de l'air dans les salles de classe.</p> <p>Il est proposé de créer un groupe de travail que sera chargé du suivi de ce projet dans la perspective d'amélioration continue de la connaissance.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	3	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	1	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration de la cartographie des acteurs - L'implication des acteurs locaux - L'implication des professionnels de santé. 	-
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> - Les émissions de polluants. 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
D.2.1.	16 920€ 30 000€	0€ 30% Région + 20% ADEME
D.2.2.	40 000€	A préciser
D.2.3.	Temps passé Agent : 7 500€	A préciser

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
D.2.1.	x	x	x	x	x	x
D.2.2.			x	x	x	x
D.2.3		x	x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 4 : Agir sur la santé en développant les mobilités alternatives et en améliorant la qualité de l'air

Fiche d'objectif : D.3

Contribuer à la mise en œuvre des grands projets régionaux

Direction des Mobilités : Julien Martin

Direction de l'Economie : Mina Zourgane

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

La diminution des tonnages transportés passe par le développement de l'économie circulaire sur le territoire et par le transfert de transport du routier sur le transport ferré. L'augmentation de l'efficacité énergétique des moteurs ainsi que le taux de motorisation alternative (GNV, électrique) doit permettre de réduire les consommations énergétiques, les émissions de GES et de polluants atmosphériques.

Les consommations du secteur du transport de marchandises doivent diminuer de 31%. Sur le secteur du transport des marchandises. Il est proposé dans le cadre du PCAET de réduire les émissions de GES de 42% d'ici 2050.

Objectifs :

- ◆ Développement du transfert des transports de marchandises vers le ferroviaire.
- ◆ Déploiement de l'intermodalité à des échelles plus larges (régionale, nationale, internationale).
- ◆ Accompagnement des professionnels.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action D.3.1.	Participer au projet de création de la Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP)	Région	Départements, Etat, EPCIs, SNCF	Développer le réseau ferroviaire (Voyageurs, Frêt) Affirmer la volonté du territoire à développer l'intermodalité.
Détail	<p>La Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP) c'est 150 km de nouvelles lignes, 30 km de raccordements au réseau existant, 2 nouvelles gares et des sections de lignes mixtes. Ce projet a pour objectif de développer des solutions de déplacements alternatifs à la voiture. Il doit permettre de faire face aux besoins actuels et aux futurs déplacements à différentes échelles, locale, régionale, nationale et même internationale, le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Répond à la demande croissante de mobilité et aux problèmes de congestions actuels sur l'axe ferroviaire littoral de l'Occitanie entre Montpellier et Perpignan. • Créé les conditions d'un report modal des flux internationaux et d'une croissance de l'offre régionale. • Offre un service à haute fréquence le long de l'axe littoral. 			

- Assure la continuité de la grande vitesse ferroviaire entre la France et l'Espagne.

Alors même que le territoire de l'Agglo n'est pas directement concerné par la ligne nouvelle ferroviaire créée entre Montpellier et Perpignan, l'Agglo a volontairement souhaité s'engager au côté de la Région pour :

- Participer à la capacité d'accueil des trains de marchandises en plus des trains voyageurs (ligne mixte) entre Montpellier et Béziers ainsi qu'au droit de la plaine du Roussillon (Rivesaltes-Toulouges).
- Développer les performances de circulations de voyageurs, sur les liaisons nationales qui rayonnent vers Paris ou inter secteurs entre les façades atlantiques et méditerranéennes, vers l'international, ainsi que sur les liaisons Régionales.
- Développer de nouvelles capacités pour le transport de marchandises sur l'international France et Espagne.
- Développer le potentiel de circulation à grande vitesse.

Carcassonne Agglo par son soutien financier, souhaite affirmer sa volonté de développer l'intermodalité sur son territoire.

Sous-action D.3.2.	Participer au projet de modernisation de l'Aéroport de Carcassonne	Région	Département, Etat, EPCIs, Professionnels	Allier développement Economique et développement durable éco responsable
--------------------	---	--------	--	--

La Région Occitanie, le Département de l'Aude, la Communauté d'agglomération de Carcassonne et la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne ont conclu un partenariat financier pour que la plateforme aéroportuaire de Carcassonne puisse continuer de jouer son rôle de levier économique pour l'ensemble du territoire audois et régional. Le partenariat a été formalisé par la signature d'une convention pour couvrir la période 2021- 2029.

L'aéroport de Carcassonne dispose de nombreux atouts pour la région et pour le département de l'Aude :

- Il permet de générer plus 87 M€ de Chiffre d'Affaires hors aéroport, bénéficiant notamment à l'ensemble des TPE du territoire audois intervenant dans les domaines : du touristique et de l'agroalimentaire et permet de contribuer à hauteur de 49 M€ au PIB de la région.
- Il représente 73 M€ par an de dépenses des passagers visiteurs en Occitanie. L'activité de l'aéroport joue un rôle essentiel dans l'industrie touristique du département de l'Aude en assurant une connexion avec les principaux marchés en lien notamment avec les sites touristiques emblématiques : la Cité de Carcassonne et le Canal du Midi.

Détail

Les contributions financières de Carcassonne Agglo notamment portent sur

- La Création d'une jetée et d'une salle d'arrivée
- La mise aux normes des infrastructures aéronautiques et rénovation de la piste principale.
- Le réaménagement des locaux du personnel dans l'ancien bâtiment Météo France.
- Les travaux de réparation des infrastructures suite aux intempéries d'octobre 2018.
- Les travaux d'aménagement d'une salle de réunion.
- L'aménagement d'un hangar dans la zone d'aviation générale
- Divers travaux d'entretien des aires aéronautiques.
- Réaménagement de bâtiments vacants.
- Aménagement d'un hangar dans la zone d'aviation générale.

En contre-partie de l'accompagnement financier de Carcassonne Agglo, l'Aéroport est engagé dans une démarche Aéro-Biodiversité. Le principe est de construire une aéroport « riche » de Biodiversité. Des inventaires naturalistes ont permis d'identifier sur l'emprise de l'Aéroport :

- 160 espèces végétales (dont des orchidées Ophrys à forme d'araignée).

	<ul style="list-style-type: none"> - 48 espèces d'oiseaux dont la tourterelle des bois, l'alouette des champs, la linotte mélodieuse. - 157 espèces d'arthropodes. - 4 espèces de chauve souris à enjeu prioritaire dont la pipistrelle commune, la minioptère de Schreibers, le Grand Rhinolophe et la Noctule de Leisler. <p>Une démarche en faveur de la Transition Energétique a été également lancée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création d'une centrale d'ombrières photovoltaïques (40% du capital de la société de projet est ouverte au financement participatif des citoyens de l'Aude. Une production de 3.2MWc est enregistrée. - 1 426 tonnes de CO2 sont évitées chaque année. <p>Une démarche ACA et EASEE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif de gestion et de réduction des émissions carbone. 			
Sous-action D.3.3.	Participer au Cluster Trans Ten	Professionnels	Région, EPCIs, Etat	Soutenir les mobilités alternatives
Détail	<p>Le cluster transport routier en Occitanie : « transition énergétique et numérique » est une association constituée depuis le 15 juin 2018. Elle traduit la volonté des entreprises de transport routier de se doter d'un outil opérationnel, fédérant les professionnels du secteur de la Région Occitanie (représentant plus de 5 800 entreprises et près de 50 000 salariés), les institutions et fournisseurs de solutions numériques et de carburants alternatifs.</p> <p>Le Cluster Trans TEN a pour vocation de regrouper les entreprises, les collectivités, les organismes de formation et de recherche, les associations et pôles spécialisés. Il compte une cinquantaine d'adhérents, majoritairement des transporteurs de marchandises et de voyageurs, mais également des organisations professionnelles, des organismes de formation, des fournisseurs NTIC, des porteurs de projets GNV et des institutions publiques.</p> <p>Carcassonne Agglo a choisi de participer aux séances de travaux organisées par le Cluster Trans TEN pour être informée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des dernières tendances vis-à-vis des nouvelles technologies dédiées aux transports routiers. - Des besoins exprimés par les professionnels. <p>Dans un contexte économique fragilisé par le changement rapide, l'Agglo souhaite au plus près des professionnels pour anticiper et faire en sorte de pouvoir amener des solutions concrètes, plusieurs cibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'hydrogène (production, fourniture) - Le GAZ vert (Production, fourniture). - La mise en place d'une étude d'opportunité ZFE : définition des préconisations à destination des professionnels. 			
Sous-action D.3.4.	Œuvrer en faveur d'un tissu économique préservé : Accompagner les plans de déplacements d'entreprises.	Direction de l'Economie de Carcassonne Agglo	CCI, CAPEB, FFB, Région, Département, Etat, Carcassonne Agglo	Préserver le tissu économique local. Devenir un territoire exemplaire pour attirer de nouveaux talents
Détail	<p>L'entreprise peut jouer un rôle majeur dans la transition écologique et sociale. En tant qu'acteur de la société, les TPE et PME peuvent agir sur leur territoire et répondre aux nouvelles attentes des citoyens, des consommateurs et de ses employés. La Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) est un outil de référence pour les entreprises qui guident leur volonté d'agir. Etablies sur les principes du développement durable la RSE permet de :</p>			

- mettre le développement **économique** de l'entreprise au service du progrès **social**, dans le respect de **l'environnement**.
- Structurer les démarches en faveur du développement durable et de l'éco responsabilité économique.

Cette démarche volontaire permet de :

- Agir en cohérence avec les équipes pour maintenir la cohésion collective, en faveur du bien être des équipes.
- Fidéliser ses équipes, réduire son turn-over, attirer de nouveaux talents : développer les plans de déplacements entreprises.
- Augmenter sa performance économique : les entreprises engagées dans une démarche durable réduisent certaines dépenses (énergies, matières premières...), et attirent de nouveaux marchés.
- Améliorer ses pratiques sociales et environnementales, et ainsi devenir un acteur engagé sur son territoire, en phase avec les attentes sociétales.
- Réduire les risques inhérents à son activité (sociaux, environnementaux, climatiques, sanitaires...).

Carcassonne Agglo propose de mettre en place un accompagnement spécifique auprès des entreprises en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche RSE. Plusieurs outils pourront être proposés aux professionnels :

- La mise en place d'un **plan de déplacements d'entreprises**.
- Des solutions en faveur de la **sobriété énergétique**, de la réduction des consommations et de la production des EnR.
- Solution de covoiturage du quotidien financée par Carcassonne Agglo

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	1	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	1	Production d'énergies renouvelables locales	2	Développement d'une urbanisation résiliente
1	Développement d'une mobilité durable	1	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'avancement du projet LNMP - Le taux d'avancement des travaux conduits sur la zone aéroportuaire - Nombre de covoiturages effectués = évolution quantitative d'usage - Nombre de Kilomètres effectués en mode partagé - ... 	<ul style="list-style-type: none"> - Les projets en faveur de la biodiversité sur la zone aéroportuaire. - Le changement de pratique vis-à-vis des transports routiers. - Le nombre d'entreprises engagées dans la RSE

Mesure de l'impact écologique

- **Mesures des GES**
- Le taux de réalisation de l'étude d'opportunité ZFE

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
D.3.1.	Participation de l'Agglo annuelle de : 300 000€/an	0€
D.3.2.	Participation de Carcassonne Agglo annuelle de :	0€
D.3.3.	Animation PCAET 4 200€/an	0€
D.3.4.	4 200€/an Solution covoiturage : 50 000 €/an	0€ 0€

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
D.3.1.	X	X	X	X	X	X
D.3.2.	X	X	X	X	X	X
D.3.3.	X	X	X	X	X	X
D.3.4.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC

Axe 5 – Devenir un territoire résilient au changement climatique

FICHE OBJECTIF E.1 – Connaître et anticiper les vulnérabilités du territoire

- ◆ Doter les territoires d'outils visant à le rendre résilient via la connaissance et la veille : observatoire de l'eau, mise en place du Plan Intercommunal de Sauvegarde (Observatoire)
- ◆ Aléa incendie : Mettre en œuvre le programme d'actions du Plan de Massif Sud Carcassonnais
- ◆ Aléa incendie : Développer un réseau de vigie équipé de caméras et de relais de communication visant à prévenir des départs de feu
- ◆ Etude prospective sur l'impact du changement climatique : définition d'un modèle local (ClimA XX1) (étude)

FICHE OBJECTIF E.2 – Traduire le changement climatique dans les documents d'urbanisme

- ◆ Accompagner les communes pour intégrer les enjeux du PCAET dans les documents d'urbanisme
- ◆ Accompagner les communes à mettre en place des ceintures agricoles péri urbaines

FICHE OBJECTIF E.3 – Accompagner les projets d'expérimentation traduisant la résilience

- ◆ Développer une offre de services à destination des communes qui souhaitent expérimenter des projets d'aménagements résilients
- ◆ Accompagner les initiatives locales professionnelles locales qui visent à agir en faveur de l'action climat : agriculture, agritourisme, éco entreprises...

FICHE OBJECTIF E.4 – Développer l'économie circulaire

- ◆ Economie circulaire : participer à la valorisation des déchets économiques
- ◆ Structurer et mettre en œuvre une stratégie de valorisation des déchets
- ◆ Sensibiliser et faire connaître la loi AGEC 2020 auprès des professionnels, des élus et des particuliers



Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique

Fiche d'objectif : E.1

Connaître et anticiper les vulnérabilités du territoire

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

SDIS : Jean Paul BAYLAC

SMMAR : Kriss SANZ

Chambre d'Agriculture de l'Aude : Claudine VIBERT

Rappel Stratégie TEPOS :

Les dynamiques territoriales doivent être aujourd'hui appréhendées avec une grille de lecture qui tient compte des vulnérabilités territoriales. Cette approche permet d'être à l'écoute des citoyens et d'apporter les réponses adaptées.

Le territoire de l'Agglo a connu des périodes difficiles :

- 2018 de violentes inondations ont dévasté plusieurs communes.
- 2019 un incendie a ravagé plus de 3 000ha de forêt.
- Régulièrement le territoire est en alerte sécheresse et au-delà de la vigilance, certaines communes sont concernées par des restrictions d'usages.

Objectifs :

- ◆ Anticipation des effets du changement climatique sur le territoire.
- ◆ Réduction de la vulnérabilité du territoire face aux aléas climatiques.
- ◆ Développement de la culture du risque.
- ◆ Amorse du changement de paradigme.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action E.1.1.	Doter les territoires d'outils visant à le rendre résilient: Création d'un observatoire de l'eau, étude et conséquence du changement climatique	SMMAR	Carcassonne Agglo, Etat, Région, Département, les professionnels agricoles	Anticiper l'aléa Inondation Réduire la vulnérabilité du territoire aux inondations
Détail	<p>Le SMMAR syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières a été créé le 30 mai 2002 sous l'impulsion du Conseil Général de l'Aude pour assurer la surveillance des Communes du Département vulnérable aux risques d'inondation.</p> <p>Pour y parvenir plusieurs actions sont menées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action cohérente de l'amont à l'aval du bassin versant en vue de préserver les ressources en eau et de protéger les lieux habités des risques d'inondation. - Assurer la gestion concertée de l'eau. - Organiser la prévention des inondations à l'échelle des bassins versants. - Mettre en place un Plan de Sauvegarde Intercommunal (PSI). 			

	<p>Depuis les inondations dévastatrices d'octobre 2018, le SMMAR propose de mettre en œuvre un observatoire de l'eau.</p> <p>Carcassonne Agglo souhaite se doter d'un outil de veille et de surveillance cartographique FORO. Il permet d'améliorer la connaissance et chaque année d'assurer un suivi opérationnel cartographique à partir de l'analyse satellite.</p>			
Sous-action E.1.2.	<p>Aléa incendie : Mettre en œuvre le programme d'actions du Plan de Massif Sud Carcassonnais</p>	<p>Carcassonne Agglo</p>	<p>Communes, SDIS, ONF, Etat, CA11, Parc Naturel, Animateurs Natura 2000, Département</p>	<p>Economique, touristique, naturels, préservation du patrimoine forestier.</p>
Détail	<p>Carcassonne Agglo dans le cadre de sa stratégie de résilience territoriale, travaille aux côtés de 15 communes du territoire à la mise en œuvre d'actions, visant à réduire leur vulnérabilité au risque incendie. Cette volonté est le résultat d'un travail conduit en concertation avec les élus communaux, les partenaires techniques (ONF, SDIS, Chambre d'Agriculture de l'Aude), les financeurs (Département, Etat).</p> <p>Il agit d'une action inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique (CTE) signé en 2020.</p> <p>Marquée par les incendies de 2019 qui ont ravagés 3 000 ha de forêt sur le secteur de Monze, l'Agglomération a choisi de définir, sur un périmètre défini, une stratégie d'aménagement et de développement destinée à réduire le risque d'incendie. Le secteur Sud Carcassonnais est un secteur à risque sévère au regard des enjeux (économiques, humains et patrimoniaux). Le Plan de Massif qui est une déclinaison opérationnelle du Plan Départemental de Protection DFCl, s'est révélé être l'outil ad hoc pour le territoire, pour traduire la volonté collective de mettre en sécurité au regard de l'incendie un bassin de risque.</p> <p>Le diagnostic préalable conduit par les partenaires techniques, a permis de mettre en évidence plusieurs sites très vulnérables dont les espaces boisés sur les communes de Carcassonne, de Montirat, de Monze et de Palaja, la base de loisirs de la Cavayère, les zones pavillonnaires de Pech Mary, la Cavayère et de Palaja, les abords de la Cité, la zone NATURA 2000 (Camp de Villemaury).</p> <p>Le programme d'action du Plan de massif se compose de plusieurs projets de réhabilitation des Pistes DFCl, de création de points d'eau (hydrants), ou l'ouverture de l'espace forestier.</p> <p>Il propose des travaux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débroussaillage d'autoprotection. - D'ouverture de zones d'appui à la lutte. - Reconquête des coupures vertes stratégiques. - Réhabilitation de piste DFCl. - Création d'hydrants. <p>13 Projets sont classés en priorité 1. Le montant total des travaux est estimé à 3 400 000€ sur une programmation de travaux de 15 ans.</p> <p>Le Plan de Massif étant achevé, Carcassonne Agglo travaille à la coordination des actions visant la déclinaison opérationnelle du Plan de Massif (structuration juridique des communes, définition d'une clé de répartition financière, planification des travaux, définition d'un programme pluri annuel de financement).</p>			
Sous-action E.1.3.	<p>Aléa incendie : Développer un réseau de vigie équipé de caméras et de relais de communication visant à prévenir des départs de feu</p>	<p>SYADEN</p>	<p>SDIS, Communes, Carcassonne Agglo, Etat, ONF</p>	<p>Réduire la vulnérabilité du territoire face au risque incendie</p>

Détail	<p>La Défense de la Forêt Contre l'Incendie passe par la mise en œuvre de travaux d'investissement sur les structures DFCl et par une surveillance au sol du Massif.</p> <p>Pour cela plusieurs moyens sont déployés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des tours de guets situés sur les hauts. - Le dispositif des vigies est complété par des patrouilles au sol, formées de bénévoles, des sapeurs pomiers et/ou des agents communautaire. <p>Avec l'appui du SYADEN le SDIS prévoit de déployer sur les massifs forestiers un réseau de caméras pour renforcer la surveillance. L'ensemble de ces moyens est un gage de réussite pour la détection et la dissuasion des feux ainsi que lancer et orienter les moyens de lutte sur des incendies au stade de l'éclosion.</p>			
Sous-action E.1.4.	Etude prospective sur l'impact du changement climatique : définition d'un modèle local (ClimA XXI) (étude)	CA11	Carcassonne Agglo, Etat, Département	Accompagner le changement de pratiques agricoles.
Détail	<p>ClimA-XXI est complémentaire aux travaux d'observation des évolutions climatiques et agricoles menées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, dans le cadre du réseau des ORACLEs (Observatoires Régionaux sur l'Agriculture et le Changement CLimatiqueE). L'étude est en cours d'élaboration les premières réunions de concertation ont permis de sélections des indicateurs ad hoc pour le territoire.</p> <p>Les résultats de l'étude ClimA-XXI pour le département de l'Aude seront disponibles cours 2023. Le Scénario spécifique au territoire permettra d'alimenter les réflexions quant aux nouvelles perspectives agricoles.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

2	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	3	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des outils de veilles spécifiques aux aléas naturels. - Taux de réalisation du Plan de Massif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact des aléas naturels. - Surface des coupures vertes ré ouvertures
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> - Surface forestière surveillée, préserver dans le cadre d'un document de planification Plan de Massif. 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
E.1.1.	Temps passé Agent 3 000€/an Acquisition et mise en service de l'outil FORO. PSI 30 000€/an pendant 4 ans.	0€
E.1.2.	Elaboration du Plan de Massif Sud Carcassonnais 50 000€ 1 ^{er} travaux d'investissement Piste DFCI n°6 135 000€ Acquisition d'un Véhicule DFCI 72 200TTC Animation et coordination Agent Agglo : 17 500€/an Total de dépense prévues sur 2026 1 028 800€	Crédits CFM : 50% 63% FEADER 17% Crédit CFM. 51 800€
E.1.3	50 000€ Temps passé Agent 1 400€/an	
E.1.4	50 000€	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
E.1.1.		X	X	X	X	X
E.1.2.	X	X	X	X	X	X
E.1.3.			X	X	X	X
E.1.4				X	X	X
E.1.5	X	X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique

Fiche d'objectif : E.2

Traduire le changement climatique dans les documents d'urbanisme

Direction Planification et Transition : Cédric VANDAELE

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

Le nombre de vagues de chaleur a fortement augmenté de 2003. La « Ville » est lourdement impactée par ce changement et le fort écart de température en été, entre le jour et la nuit et l'hiver qui peut être très froid.

Objectifs :

- ◆ Développement une urbanisation résiliente.
- ◆ Rendre la Ville plus fraîche en été.
- ◆ Améliorer le bien-être des habitants.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action E.2.1.	Accompagner les communes pour intégrer les enjeux du PCAET dans les documents d'urbanisme	Carcassonne Agglo	COVALDEM, Communes, Bureaux d'études, DDTM	Développer une urbanisation résiliente
Détail	<p>Dans le cadre de la rédaction des cahiers des charges sur l'élaboration ou la révision du document d'urbanisme des communes, demander aux prestataires de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser dans le diagnostic une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique, - Identifier dans la stratégie territoriale (PADD) les objectifs stratégiques et opérationnels en matière d'adaptation au changement climatique, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction. - Définir des règles d'urbanisme prenant en compte l'adaptation au changement climatique dans le règlement (orientation des bâtiments, haies, gestion eau de pluie, isolation...). <p>Elaboration d'un module « changement climatique » concerté avec les différents acteurs (ADEME, CAUE,...) pour intégration dans les cahiers des charges.</p>			
Sous-action E.2.2.	Accompagner les communes à mettre en place des ceintures agricoles péri urbaines	Chambre d'Agriculture, Carcassonne Agglo	Région, SAFER, BIOCIAM, Communes, Etat	Réduire les risques en zone urbaine
Détail	<p>Accompagner élus locaux, habitants, paysans, porteurs de projets agricoles, propriétaires fonciers pour faciliter l'installation agricole autour des espaces bâtis des communes. Développer une agriculture locale et qualitative pour favoriser les circuits courts et la préservation de l'environnement.</p> <p>Accompagnement de 4 communes en 2022. Accompagner à minima 2 communes/année</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
- Le nombre de projet d'aménagement urbains réalisés dans le cadre du développement durable.	- L'évolution surfacique des zones naturelles à préserver de l'artificialisation.

Mesure de l'impact écologique

*Nouveaux budgets en couleur

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
E.2.1.	Ingénierie d'aménagement 7 000€/an.	
E.2.2.	Animation Plan Climat Carcassonne Agglo : 28 000€ Temps passé Agent Agglo : 1 400€/an	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
E.2.1.		X	X	X	X	X
E.2.2.		x	x	x	x	x
E.2.3.		X	X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC
-	



Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique

Fiche d'objectif : E.3

Accompagner les projets d'expérimentation qui traduisent la résilience

Direction/Service de référence :

- Direction Planification et Transition : Cédric VANDAELE
- Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

En octobre 2018, plusieurs communes du territoire ont été lourdement impactées par de violents événements pluvieux et les inondations dévastatrices. Plusieurs bâtiments et espaces publics, des logements et des ouvrages d'art ont été fortement abimés voire même emportés par les crues. Les élus locaux accompagnés des élus et des services communautaires, des services de l'Etat et des nombreux partenaires techniques et financiers, ont réfléchi sur un nouveau modèle d'aménagement urbain : un modèle qui traduise la résilience du territoire et l'adaptation au changement climatique. Bien que tragique, cette situation a permis d'étendre « le principe de résilience et d'adaptation du territoire au changement climatique », à l'échelle des 83 communes.

Le Contrat de Transition Ecologique (CTE) signé avec l'Etat en février 2020 est de résultat d'une co écriture avec les acteurs locaux. Ce Contrat se compose de trois axes stratégiques :

- Une reconstruction résiliente du territoire.
- L'eau et vivre avec le « Trop/Pas assez d'eau ».
- L'économie circulaire et le développement de la circularité des projets.

Objectifs :

- ◆ Expérimentation de nouveaux projets d'aménagement urbains pour traduire la transition écologique.
- ◆ Préservation de la ressource en eau et repenser de façon collective les projets urbains.
- ◆ Intégration de la souveraineté et de la circularité des projets.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action E.3.1.	Développer une offre de services à destination des communes qui souhaitent expérimenter des projets d'aménagements résilients	Carcassonne Agglo	CAUE, Département, Région, SMMAR	Accompagner les communes dans leur réflexion. Mettre à disposition des compétences nouvelles Faire levier sur des projets d'expérimentation

Détail	<p>Carcassonne Agglo accompagne les communes du territoire de l'amont à l'aval des projets d'aménagements urbains. Une offre de service a été conçue spécialement pour répondre aux besoins nouveaux des communes et faciliter le respect des préconisations d'aménagement durable en lien avec la stratégie de résilience territoriale.</p> <p>L'Agglo propose aux communes une ingénierie de projet pour faire lever sur un développement stratégique résilient en adéquation avec les transitions Ecologique et Energétique. L'engagement de l'Agglo pour le développement de cette offre d'ingénierie s'est fortement accentuée ces dernières années pour faire face à la demande croissante des communes. Le maillage de communes qui expérimentent des projets d'aménagement durable augmente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 communes dans le dispositif contractuel Bourg-Centre + 1 commune en cours de construction. - 2 communes dans le dispositif Petite Ville de Demain. - 4 communes inscrites dans un projet de reconstruction post inondation 2018. 			
Sous-action E.3.2.	<p>Accompagner les initiatives professionnelles locales qui visent à agir en faveur de l'action climat : agriculture, agritourisme, éco entreprises, etc.</p>	Associations locales	Office du Tourisme, CA11, CMA, CCI	Favoriser des démarches individuelles éco responsables
Détail	Carcassonne Agglo via son Office de Tourisme Intercommunal met en valeur les initiatives locales qui traduisent la Transition Ecologique			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

1	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	3	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	3	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
2	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
Le nombre de projets résilients réalisés selon les préconisations du développement durable.	
Mesure de l'impact écologique	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
E.3.1.	Ingénierie d'aménagement durable Par an : 17 400 € Pour 4 ans : 69 600 €	
E.3.3.	Animation Plan Climat Par an : 5 600,00 € Pour 4 ans : 22 400,00 €	

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
E.3.1.			X	X	X	X
E.3.2.			X	X	X	X
E.3.3.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC



Axe 5 : Devenir un territoire résilient au changement climatique

Fiche d'objectif : E.4 Développer l'économie circulaire

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS
Direction de l'Economie : Mina ZOURGANE
Direction Environnement : Agnès ANCELY
COVALDEM : Débohra CALVET

Rappel Stratégie TEPOS :

Carcassonne Agglo souhaite se calquer sur la stratégie nationale bas carbone (SNBC), mettre en application la loi antigaspillage et investi pour développer l'économie circulaire, mettre en application les obligations de la Loi climat et résilience. L'Agglo s'engage en faveur de l'environnement, suite à une véritable prise de conscience des limites du territoire et de la nécessité des transformations à mettre en œuvre pour faire face aux risques naturels. Cette ambition doit permettre de réconcilier décarbonation, économie des ressources et préservation des espaces naturels.

Objectifs :

- ◆ Réduction de la production des déchets.
- ◆ Développer, promouvoir le recyclage, le re emploi.
- ◆ Veille sur la gestion des ressources.
- ◆ Veiller à la souveraineté et la circularité des projets.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action E.4.1.	Economie Circulaire : Participer à la valorisation des déchets économique. (dont le Projet HER'LAB)	Carcassonne Agglo	Communes, Etat, CCI, CAPEB, CMA, Envirobat, FFB, Département, Région, syndicat de rivière, la Banque des Territoires, CAUE, EPF, ADEME.	Contrôler les premières actions de ré emploi Créer le réseau
Détail	<p>Carcassonne Agglo a choisi d'accompagner les communes sinistrées lors des inondations d'octobre 2018 dans la mise en œuvre d'une mission d'expérimentation dédiée au ré emploi des matériaux du BTP issus des déconstructions fonds Barnier. Ce soutien se traduit par la mise en place d'un accompagnement technique des communes pour la conduite du projet via la mise à disposition d'un agent.</p> <p>Le projet « Mission Ré emploi » émerge des groupes de travail réunis à l'occasion des études de re composition urbaine portée par les communes sinistrées : Couffoulens, Villegailhenc et Trèbes. Ces études ont été réalisées en préalable aux opérations de déconstruction Fonds Barnier pour organiser la mise en œuvre opérationnelles de projets d'aménagements urbains responsables et résilients.</p> <p>La mission ré emploi est apparue comme une évidence, pour faire face à plus de 150 déconstructions, pour anticiper les reconstructions des espaces publics avec de nouvelles techniques, se saisir de l'opportunité des déconstructions pour développer une économie circulaire locale spécifique au ré emploi des matériaux issus du BTP.</p>			

Les trois communes ont mandaté un bureau d'étude spécialisé pour :

- Vérifier le potentiel et la faisabilité du ré emploi.
- Définir le consortium des opérateurs de l'amont à l'aval depuis les opérations de déconstructions jusqu'aux travaux de reconstruction.
- Tisser les partenariats in situ et ex situ, entre l'échelon local et l'échelon régional.

Exemple de matériaux ciblés : les pierres nobles, les menuiseries, les tuiles, les granulats, charpente, etc.

Un autre projet de valorisation de déchets plastique le projet R'LAB. Le projet de Manufacture de proximité R'Lab, se construit autour du développement du FabLab, implanté sur le site Alpha'R depuis 2019.

Le FabLab accueille entreprises et particuliers pour réaliser des prototypes, développer des projets créatifs et/ou innovants basés sur la fabrication numérique et l'impression 3D.

Le projet R'Lab incarne :

- un changement d'échelle pour le FabLab : investissement dans de nouveaux équipements
- un positionnement autour de domaines d'activité socio-économiques stratégiques permettant d'affirmer une identité pour cet outil et de fédérer des acteurs autour d'un projet commun établi sur la base du développement durable, du déploiement des circuits de proximité, de l'ESS.
- une gouvernance élargie avec une implication des acteurs dans le fonctionnement de l'outil.

R'Lab et les Arts :

- croisement des compétences pédagogiques, artistiques de l'Ecole des Beaux-Arts, des artisans d'arts et artistes avec les compétences et équipements techniques de la Manufacture.
- Création d'un espace de rencontres et de convergences mutualisation de moyens.

<p>Sous-action E.4.2.</p>	<p>Structurer et mettre en œuvre une stratégie de valorisation des déchets. Action dédiée aux professionnels.</p>	<p>COVALDEM</p>	<p>CCI, CMA, Carcassonne Agglo, Région, ADEME, Communes, SEMBE, Valoridec, INAR Bois, MP2Env. le COVALDEM</p>	<p>Réduire la production des déchets Permettre une valorisation Faciliter son utilisation sur le territoire.</p>
<p>Détail</p>	<p>En lien avec son Schéma Directeur EnR, il est proposé de travailler avec l'ensemble des partenaires techniques à la définition d'une stratégie visant à valoriser sur le territoire les déchets organiques pour une réutilisation par le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déploiement de la plateforme ACTIF. ✓ Travail sur la valorisation des bio déchets, des déchets verts. <p>L'Agglo souhaite développer une véritable stratégie de valorisation des déchets pour que les « déchets des uns deviennent une ressource pour les autres ». Une étude prospective viendra enrichir la réflexion et préciser les actions concrètes.</p>			
<p>Sous-action E.4.3.</p>	<p>Sensibiliser et faire connaître la LOI AGECE 2020 auprès de la professionnels, des élus et des particuliers</p>	<p>Etat</p>	<p>Carcassonne Agglo, Communes, COVALDEM 11</p>	<p>Déployer le modèle de l'économie circulaire</p>
<p>Détail</p>	<p>Avec l'appui des services de l'Etat, il est proposé de conduire une campagne de sensibilisation auprès des communes.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

1	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	2	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	1	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	2	Amélioration de la qualité de l'air	4	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de matériaux introduit dans la boucle du ré emploi. - Nombre de communes ayant reçu une formation (Loi AGEC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Périmètre des matériaux introduit dans la boucle du ré emploi.
Mesure de l'impact écologique	
<ul style="list-style-type: none"> - Bilan carbone - GES 	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
E.4.1.	Etude 24 900€ Temps passé Agent 2 800/an € AAP ... FAB LAB 240 000€	Région 23 520€ 0€
E.4.2.	5 000€/an Actif : 10 000€/an Valorisation des biodéchets : 16 551 000€ Coût Investissement C11 : 223 k€ HT (point d'apport volontaires) Coût Investissement C11 : 370 k€ HT (Compostage individuel) Coût Investissement C11 : 308 k€ HT (Compostage partagé) Coût Investissement C11 : 156,5 k€ HT, subventionné à 50% par ADEME/REGION (Broyage particulier)	Economie réalisée : 48% (309,3 à 160,5 k€)

E.4.3.

Temps passé Agent : 1 400€/an

0€

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
E.4.1.	X	X	X			
E.4.2.	X	X	X	X	X	X
E.4.3.			X	X	X	X
E.4.4.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC

Axe 6 – Installer la gouvernance du PCAET pour assurer la pérennité

FICHE OBJECTIF F.1 – Assurer la pérennité du PCAET

- ◆ Participer au pôle EnR piloté par la DDTM 11 pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes départementales sur les stratégies de développement PV et éolien
- ◆ Gouvernance PCAET : Planifier, coordonner et animer les différentes instances de travail

FICHE OBJECTIF F.2 – Faciliter la mise en place des actions du PCAET

- ◆ Engager les différents maîtres d'ouvrages dans le PCAET par la signature d'une charte d'engagement
- ◆ Observation Evaluation : co-écrire un tableau de bord, les fiches actions
- ◆ Transversalité Coordination : assurer la transversalité stratégique des différentes politiques de Carcassonne Agglomération en lien avec ses partenaires

FICHE OBJECTIF F.3 – Communiquer, sensibiliser et concerter

- ◆ Faire participer les différentes parties prenantes au travers de concours et/ou défis « actions climat »
- ◆ Mettre en place des rituels de communication et d'échanges via la radio, des webinaires, des enquêtes sur les marchés, organiser des « Cafés Climat »

FICHE OBJECTIF F.4 – L'action climat et stratégie de gestion pour le territoire

- ◆ Mettre en place un budget vert
- ◆ Développer une commande publique Responsable, Sociale et Environnementale



Axe 6 : Installer la gouvernance du PCAET pour assurer sa pérennité

Fiche d'objectif : F.1

Assurer la pérennité du PCAET

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

Le PCAET est une stratégie territoriale de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Il s'agit d'un projet collectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction des consommations d'énergies et de développement des énergies renouvelables. Il concerne ses habitants, les associations, les administrations, les entreprises et tous les acteurs socio-économiques du territoire. Les domaines d'actions sont nombreux (alimentation responsable, prévention des déchets, rénovation thermique de l'habitat et des bâtiments, modes de consommation et de déplacements plus vertueux...).

L'engagement de tous les acteurs est donc indispensable pour la réussite du PCAET.

Objectifs :

- ◆ Pérennisation du PCA.E.ET.
- ◆ Mise en synergie de l'ensemble des acteurs autour de l'Action Climat
- ◆ Sensibilisation, communication, participation.
- ◆ Transversalité et partage.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeu
Sous-action F.1.1.	Participer au Pôle EnR piloté par la DDTM de l'Aude, pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes départementales sur les stratégies de développement PV et Eolien	DDTM	Carcassonne Agglo, Préfecture, UD-DREAL, DRAAF, ARS, UDAP, INAO, Chambre d'Agriculture de l'Aude, gestionnaire de réseau, SYADEN	Connaître l'ensemble des projets EnR. Accompagner les élus communaux. S'assurer de la mise en application de la stratégie TEPOS
Détail	<p>Les services de l'Etat réunissent tous les mois l'ensemble des acteurs de la Transition Energétique pour l'examen des projets EnR en instance de réflexion sur le territoire départemental. Le « Pôle EnR » a pour but d'intervenir en appui des collectivités, et des maîtres d'ouvrages, afin d'identifier les points de vigilance ou les contraintes qui pourraient exister quant au développement des projets EnR.</p> <p>Les objectifs de ce dispositif sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispenser une appréciation unique, complète et harmonisée entre les différents services de l'État, sur un projet d'installation EnR. 			

	<ul style="list-style-type: none"> Recueillir l'ensemble des connaissances disponibles concernant les énergies renouvelables et applicables au Territoire. Se réunir ponctuellement selon les besoins identifiés pour traiter d'une problématique ciblée. <p>Carcassonne Agglo participe au Pôle EnR et intervient en appui technique des communes du territoire concerné par les projets.</p>			
Sous-action F.1.2.	Planifier, coordonner et animer les différentes instances de travail <table border="1" style="margin-left: 20px;"> <tr> <td>Carcassonne Agglo</td> <td>Les partenaires de Carcassonne Agglo</td> <td>Créer une dynamique</td> </tr> </table>	Carcassonne Agglo	Les partenaires de Carcassonne Agglo	Créer une dynamique
Carcassonne Agglo	Les partenaires de Carcassonne Agglo	Créer une dynamique		
Détail	<p>Carcassonne Agglo installe la gouvernance du PCAET dès son adoption. Elle se compose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'un comité de suivi pour assurer du PCAET, il se réunit une fois par an. - D'une Equipe projet PCAET qui se réunit autant que nécessaire selon les besoins des projets. - D'un Groupe de Travail par projet pour assurer le suivi des projets. 			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	2	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	4	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	1	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
- Nombre de Groupe de Travail	- Retours indicateurs PCAET
Mesure de l'impact écologique	

BUDGET PREVISIONNEL

Montant	Subventions prévisionnelles

F.1.1.	Par an : 1 400,00 € Pour 5 ans : 7 000,00 €	0€
F.1.2.	Par an : 2 331,20 € Pour 4 ans : 9 324,80 €	0€

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
F.1.1.	x	x	x	x	x	X
F.1.2.			x	x	x	X
F.1.3.			x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 6 : Installer la gouvernance du PCAET pour assurer sa pérennité

Fiche d'objectif : F.2

Faciliter la mise en place des actions du PCAET

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

Le PCAET est une stratégie territoriale de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique. Il s'agit d'un projet collectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de la qualité de l'air, de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Il concerne ses habitants, les associations, les administrations, les entreprises et tous les acteurs socio-économiques du territoire. Les domaines d'actions sont nombreux (alimentation responsable, prévention des déchets, rénovation thermique de l'habitat et des bâtiments, modes de consommation et de déplacements plus vertueux...).

L'engagement de tous les acteurs est donc indispensable pour la réussite du PCAET.

Objectifs :

- ◆ Mise en application de façon concrète les actions du PCAET.
- ◆ Donner de la visibilité aux actions de l'Agglo en faveur des Transitions : Energétique et Ecologique
- ◆ Mobilisation des acteurs du territoire dans la stratégie TEPOS.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action F.2.1.	Engager les différents Maîtres d'ouvrages dans le PCAET par la signature d'une Charte d'Engagement	Carcassonne Agglo	Maîtres d'ouvrages, Département, Région, Etat	Impliquer les acteurs locaux Valider les engagements de chacun
Détail	Carcassonne Agglo se positionne comme coordonatrice de l'Action Climat du territoire et sollicite les différentes parties prenantes pour la signature de la Charte d'engagement au lendemain de l'adoption du PCA.E.ET.			
Sous-action F.2.2.	Observation – Evaluation : Co-écrire un tableau de bord, les fiches actions (calendrier, budget, MO, partenaires associés et les effets de l'action)	Carcassonne Agglo	Maîtres d'ouvrages, Département, Région, Etat, ADEME, AE	Suivre le PCAET Obtenir des indicateurs Evaluer le PCAET

Détail	Pour faciliter le suivi des actions du PCAET et dans la perspective de son évaluation, une base de données est créée et partagée à l'ensemble des partenaires co-signataires de la charte d'engagement pour avis, validation et complétude. L'animateur PCA.E.ET aura la responsabilité du suivi et de la mise à jour de cette base de données.			
Sous-action F.2.3.	Transversalité – Coordination : Assurer la transversalité stratégique des différentes politiques de Carcassonne Agglo en lien avec ses partenaires	Carcassonne Agglo	CIAS, Etat, ARS, Région, Département	Créer du lien Etre la veille mobiliser
Détail	L'Animateur du PCAET aura pour mission d'intervenir auprès des différentes Directions de l'Agglo pour garantir l'Action transversale du PCAET. Il sera la personne ressource en matière de Transition.			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	4	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	1	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de projet du PCAET Engagé - La signature de la Charte d'Engagement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi des indicateurs
Mesure de l'impact écologique	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
F.2.1.	Pour 2023 : 3 496,80 €	

F.2.2.	Pour 1 an : 2 331,20 €	Pour 4 ans : 9 324,80 €
F.2.3.		

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
F.2.1.			x			
F.2.2.			X	x	x	x
F.2.3.			x	x	x	x

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 6 : Installer la gouvernance du PCAET pour assurer sa pérennité

Fiche d'objectif : F.3

Concerter, Communiquer, Sensibiliser

Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Direction de la Communication : Ingrid

Direction de la communication interne : Sandra Guiraud.

Rappel Stratégie TEPOS :

Mettre en place une stratégie de communication dédiée au PCAET.

Objectifs :

- ◆ Concerner et maintenir le dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire
- ◆ Sensibiliser les divers publics sur la stratégie TEPOS et les moyens mis en œuvre.
- ◆ Communiquer pour informer de ce qui se fait sur le territoire et sur ce que fait le territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Cibles
Sous-action F.3.1.	Faire participer les différentes parties prenantes au travers des concours et/ou des défis « Action Climat »	Carcassonne Agglo	Associations, ECOLOCAL, Communes, CIAS, Office de Tourisme, ADEME	Mobiliser les professionnels Pérenniser les liens avec les acteurs locaux Mettre en valeur les initiatives honorables par les professionnels.
Détail	<p>Carcassonne Agglo organise un « Défi Climat » chaque année. Celui-ci est spécifique à chaque public ciblé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les familles, - les scolaires, - les professionnels : du bâtiment, du tourisme, les agriculteurs, etc. <p>Le Jury de sélection (équipe projet PCA.E.ET) se réunira en début d'année pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - choisir le public ciblé - lancer un Défi défini sur la base de plusieurs critères qui impactent sur l'environnement. <p>Le défi sera diffusé sous la forme d'un appel à candidature.</p> <p>La sélection des candidats sera effectuée sur la base d'une candidature argumentée. Les gagnants seront récompensés en fin d'année par Monsieur le Président.</p>			

Sous-action F.3.2.	Mettre en place des rituels de communication et d'échange via : la radio, des webinaires, des enquêtes sur les marchés du territoire, organiser des « Cafés Climat »	Carcassonne Agglo	Office de Tourisme, Communes, CA11, CAUE, SYADEN, Etat	Sensibiliser et échanger avec le grand public.
Détail	Il s'agit d'action à destination des usagers pour renforcer par des moyens ludiques l'action de sensibilisation de Carcassonne Agglo. Il est proposé de réaliser un événementiel de ce type par an.			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	3	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	1	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
<ul style="list-style-type: none"> - Le nombre de défi - Le nombre de candidats sur les défis. - Le nombre des RETEX entre élus 	
Mesure de l'impact écologique	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant		Subventions prévisionnelles
F.3.1.	Pour 1 an : 7 459,84 €	Pour 4 ans : 29 839,36 €	
F.3.2.	Par an : 6 993,60 €	Pour 4 ans : 27 974,40 €	

*Nouveaux budgets en couleur

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
F.3.1.			X	X	X	X
F.3.2.			X	X	X	X
F.3.3.			X	X	X	X
F.3.4.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	
Impacts	Mesures ERC



Axe 6 : Installer la gouvernance du PCAET pour assurer sa pérennité

Fiche d'objectif : F.3

L'Action Climat et stratégie de gestion pour le territoire

Direction/Service de référence :

- Service Transition et Biodiversité : Guylaine BATS

Rappel Stratégie TEPOS :

Il est proposé de traduire l'implication du territoire de Carcassonne Agglo dans le cadre de son investissement sur le territoire, pour les habitants. La stratégie TEPOS votée par les élus communautaires doit permettre de :

- Lutter contre le changement climatique.
- Travailler pour que le territoire puisse s'adapter au changement climatique,
- Mettre en œuvre de façon concrète sa stratégie de résilience territoriale.
- Garantir la préservation de la ressource en eau,
- Développer la circularité des projets, permettre le réemploi pour préserver le territoire des risques technologiques,
- Préserver la qualité de l'air,
- Maintenir la biodiversité, préserver les espaces naturels,
- Accompagner le changement chez les professionnels agricoles et sylvicoles.
- Surveiller la neutralité carbone.
- Imposer la sobriété énergétique, développer les EnR.
- Développer les solutions alternatives de déplacement.

Objectifs :

- ◆ Concerner et maintenir le dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire
- ◆ Sensibiliser les divers publics sur la stratégie TEPOS et les moyens mis en œuvre.
- ◆ Communiquer pour informer de ce qui se fait sur le territoire et sur ce que fait le territoire.

DESCRIPTION DE L'ACTION

	Intitulé	Maîtrise d'ouvrage	Partenaires	Enjeux
Sous-action F.4.1.	Mettre en place un budget vert	Carcassonne Agglo	Préfecture, Etat	Donner de la lisibilité aux investissements de l'Agglo en faveur du Climat.
Détail	<p>Il est proposé de recenser au sein du budget des dépenses et des recettes ayant un impact environnemental significatif (positif ou négatif).</p> <p>Plusieurs leviers : L'eau, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la prévention des risques technologiques, la lutte contre les pollutions, la préservation de la biodiversité, la préservation de l'activité agricole, la réduction des vulnérabilités.</p> <p>Une évaluation précise des effets environnementaux pour venir renforcer les RETEX organisés entre Elus. Les bénéfices de cette démarche sont multiples :</p>			

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une démarche d'acquisition d'une expertise, via la mobilisation d'agents communautaires investis dans les Transitions. - Etablir une aide à la décision fondée sur des données précises. <p>Le budget vert va permettre de bénéficier une démarche stratégique (exigence de reporting dans le cadre des prêts verts) fondée sur l'écosystème vert de la collectivité.</p>			
Sous-action F.4.2.	Développer une commande publique Responsable Sociale et Environnementale.	Carcassonne Agglo	Département, Région, Etat.	Engager une démarche innovante
Détail	<p>La RSE désigne la prise en compte par les entreprises des trois volets du développement durable : le volet économique, le volet écologique et le volet social.</p> <p>Elle insiste sur la responsabilité et les devoirs de l'EPCI face à ces problématiques ambiantes.</p> <p>Mettre en place une démarche RSE permet d'améliorer le climat social et de préserver l'environnement, et développer le bien être des agents.</p>			

Enjeux :

Légende : 1 : Enjeu très important, 2 : Enjeu important, 3 : Enjeu modéré, 4 : Pas d'enjeu

4	Préservation des ressources pour garantir la qualité de vie	4	Atténuation des émissions de gaz à effet de serre	1	Résilience face au changement climatique
4	Réduction des consommations énergétiques des bâtiments	4	Production d'énergies renouvelables locales	3	Développement d'une urbanisation résiliente
4	Développement d'une mobilité durable	4	Amélioration de la qualité de l'air	1	Assurer la pérennité du PCAET

INDICATEURS

Taux de réalisation de la fiche d'objectifs	Objectifs Plan Climat : éléments de mesure
Mesure de l'impact écologique	

BUDGET PREVISIONNEL

	Montant	Subventions prévisionnelles
F.3.1.	Pour 1 an : 1 165,60 € Pour 4 ans : 4 662,40 €	0€
F.3.2.	Pour 1 an : 1 165,60 € Pour 4 ans : 4 662,40 €	0€

*Nouveaux budgets en couleur

Difficultés de mise en œuvre :

- Le manque de moyens humains et financiers.
- Mobilisation des services supports

CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE						
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
F.3.1.			X	X	X	X
F.3.2.			X	X	X	X

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Impacts	Mesures ERC

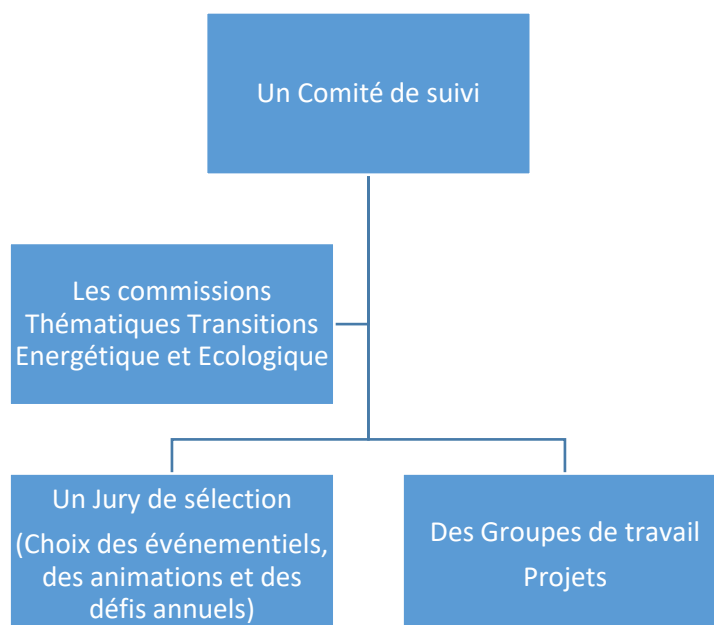
5- LA GOUVERNANCE DU PCAET

Installer la gouvernance du PCAET du territoire est une action dynamique qui vise à lancer le processus de coordination de l'Action conduite en faveur du Climar sur le territoire. L'Agglo souhaite rapidement se positionner auprès des acteurs privés et publics en tant que coordinatrice et la structure ressource en responsable et pilote de l'Action du PCAET.

Plusieurs leviers ;

- Passer à l'action,
- Respecter les délais,
- Assurer le suivi des dépenses et de la qualité du projet

Des instances de travail :



Un comité de suivi, se réunit 1 fois par an. Il assure une mission de suivi, d'évaluation et analyse les effets produits par la mise œuvre des projets issus du PCA.E.ET. Il a la charge d'identifier les dysfonctionnements dans la mise en œuvre des projets, et doit permettre via la mise en œuvre de mesures correctives, l'effet levier sur le territoire et la mise en œuvre des projets.

Ce type de pilotage positionne Carcassonne Agglo comme le « Lean management » selon lequel chaque problème rencontré n'est pas considéré comme un échec mais comme une possibilité d'amélioration.

Les commissions thématiques Transition Energétique et Transition Ecologique (2), se réunissent tous les deux mois. Elles sont animées par les Vice-présidents délégués à la Transition Energétique, M. Roland COMBETTES et à la Transition Ecologique M. Eric MENASSI. Il s'agit d'instance de travail où les élus membres sont invités à prendre part aux différents projets portés et soutenus par l'Agglo.

Le Jury de sélection, se réunit 1 fois par an.

Il rassemble :

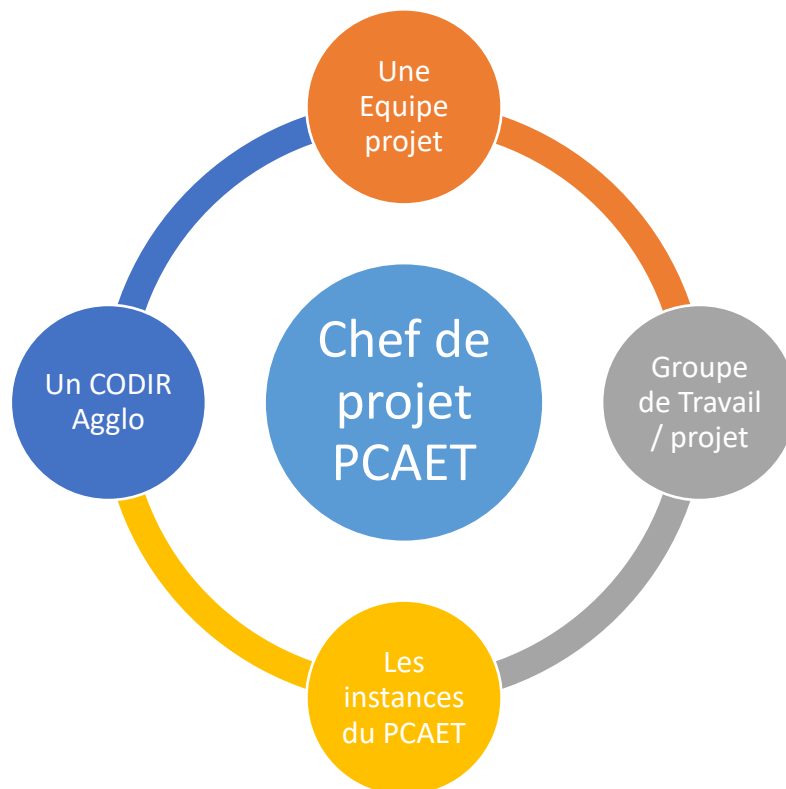
- Les Directions de Carcassonne Agglo, des Mobilités, de l'Environnement, du Cycle de l'Eau, de la Planification, de la Communication, de l'Enfance Jeunesse, le Département de la Culture, de l'Aménagement.
- Les partenaires, les consulaires, le CAUE, le SMMAR, le COVALDEM, le SYADEN.

Il a pour objet de sélectionner l'ensemble des événementiels dédiés au Climat pour l'année suivante. Il analyse les retours des événementiels réalisés l'année précédente.

Il est animé par le Chef de projet « Action Climat ».

Les groupes de travail par projet, sont les instances de travail installées dans le cadre de la Gouvernance de chaque projet. Le chef de projet « Action Climat » assure le lien avec le PCA.E.ET.

Des personnes ressources Technique :



Des personnes ressources Elus

- Le VP chargé de la Transition Energétique : Roland Combettes
- Les VP de la Transition Ecologique, de l'Aménagement, de l'Habitat, des mobilités, de l'économie

TABLE DES ANNEXES

[Annexe 1](#) : Analyse financière

Annexe 2 : Programme d'Action pour l'amélioration de la Qualité de l'Air